

23 FEV. 1984

562/15.08.01

cl

Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda,
Représentant Permanent auprès
des Nations Unies
NEW YORK

S/C de et C.P.I. à Monsieur le Ministre
des Affaires Etrangères et de la
Coopération

KIGALI

Mouvement non aligné :
Séminaire sur les Sports
Internationaux.

Monsieur l'Ambassadeur,

Référence faite à votre télex n°7/03.
02.84 qui m'est parvenu le 8 courant et faisant suite à votre lettre
n°77/04.11.86(c) du 9 février 1984 concernant la participation rwan-
daise au Séminaire du Mouvement des Non-Alignés sur les Sports Inter-
nationaux, prévu en Inde du 5 au 18 mars prochain, j'ai l'honneur de
porter à votre connaissance que, par ma lettre n°411/15.08.01 du 16
février 1984, j'avais déjà proposé au Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération de décliner l'invitation.

Il y a cependant lieu de rappeler que
le premier séminaire du genre s'est tenu à TRIPOLI (Libye) du 23 au
26 août 1981 et le Rwanda y était représenté par deux délégués.

Par ailleurs, ce deuxième séminaire
prévu en Inde a été décidé par le Sommet des Pays Non-Alignés, tenu
à New Delhi en mars 1983.

Parceils forums internationaux sont,
certes, bénéfiques aux participants, mais la situation budgétaire du
moment nous oblige à être circonspects dans la programmation de nos
missions à l'étranger, étant entendu que, dans la mesure où ledit
séminaire a été décidé par le dernier Sommet des Non-Alignés, les
Services du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
pourront mieux examiner l'implication politique que comporterait la
présente mission pour décider l'envoi éventuel d'une délégation rwan-
daise audit séminaire.

21

Documentaire et statistique
de la situation économique
de la France en 1934
par le Centre de Recherches
économiques de la Sorbonne
Paris

Le Centre de Recherches économiques de la Sorbonne a l'honneur de vous adresser ci-joint le fascicule de la situation économique de la France en 1934, paru le 15 novembre 1934. Ce fascicule est le premier d'une série de fascicules qui constitueront l'Annuaire de la situation économique de la France en 1934. Les autres fascicules paraîtront successivement au cours de l'année 1935.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de
ma haute considération.

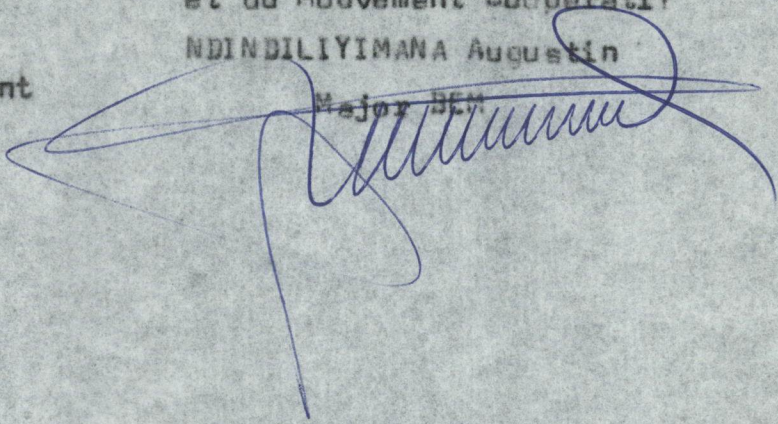
Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

C.P.I.à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I

Major BEN





MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
B. P. 1044 Kigali

Kigali, le

No /15.08.01

Réf. No :

Annexe :

Objet : Mouvement non aligné :
Séminaire sur les Sports
Internationaux.

Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda,
Représentant Permanent auprès
des Nations Unies

NEW YORK

S/C de et C.P.I. à Monsieur le Ministre
des Affaires Etrangères et de la
Coopération

K I G A L I

Monsieur l'Ambassadeur,

Référence faite à votre télex n°7/03.02.84 qui m'est parvenu le 8 courant et faisant suite à votre lettre n°77/04.11.06(c) du 9 février 1984 concernant la participation rwandaise au Séminaire du Mouvement des Nons-Alignés sur les Sports Internationaux, prévu en Inde du 5 au 18 mars prochain, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, ~~ne disposant pas encore de plus amples informations à ce sujet~~, par ma lettre n°411/15.08.01 du 16 février 1984, j'avais déjà proposé au Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération de décliner l'invitation.

Il y a cependant lieu de rappeler que le premier séminaire du genre s'est tenu à TRIPOLI (Libye) du 23 au 26 août 1981 et le Rwanda y était représenté par deux délégués.

Par ailleurs, ce deuxième séminaire prévu en Inde a été décidé par le Sommet des Pays Non-Alignés, tenu à New Delhi en mars 1983.

Pareils forums internationaux sont, certes, bénéfiques aux participants, mais la situation budgétaire du moment nous oblige à être circonspects dans la programmation de nos missions à l'étranger, étant entendu que, dans la mesure où ledit séminaire a été décidé par le dernier Sommet des Non-Alignés, les Services du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération pourront mieux examiner l'implication politique que comporterait la présente mission pour décider l'envoi éventuel d'une délégation rwandaise audit séminaire.



Copie pour information à:
- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise, à Kigali

MISSION PERMANENTE AUPRES DES NATIONS UNIES
124 EAST 39TH STREET
NEW YORK, N.Y. 10016
(212) 696-0644

S/couvert de Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, à Kigali

SECRET
Secrétaire Général

REF. NO. A traiter par 0986
ANNEXE: Date entrée: 16/02/84
N° Classement: 0902/15
OBJET: Mouvement non aligné:
Séminaire sur les Sports internationaux.

Réponse favorable si ce n'est pas un abus!
le Ministre n'est pas P.O.
At 20/2/84

A Son Excellence Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, à Kigali

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint pour information et considération appropriée, copie de la note verbale n° NY/MP/128/31/83 en date du 10 janvier 1984 par laquelle la Mission Permanente de l'Inde auprès des Nations Unies transmet l'invitation au Gouvernement Rwandais de désigner deux délégués pour participer à un Séminaire du Mouvement des Non-Alignés sur les sports internationaux qui se tiendra à Patiala (Inde) du 5 au 18 mars 1984.

Ce Séminaire intéresse les Cadres des sports, à savoir, les entraîneurs de sports, les professeurs de sports et les organisateurs des sports.

Une brochure contenant des informations détaillées ainsi que les arrangements organisationnels sur ce Séminaire est jointe à la note précitée.

La langue officielle du Séminaire sera l'Anglais, mais l'interprétation en Arabe, Espagnol et Français sera assurée en cas de besoin.

Les frais de voyage et de subsistance sont à charge du Gouvernement Rwandais. Une pension de 250 dollars US sera demandée à chaque délégué pour couvrir entre autres choses, les frais de nourriture et et de logement du 4 au 18 mars 1984.

Vous trouverez à la fin de la brochure d'information, des formulaires à remplir par les participants.

La Mission Permanente de l'Inde attend pour le 15 février 1984 au plus tard, la confirmation de la participation du Rwanda à ce Séminaire.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

Jean-Marie SIBOMANA
Ambassadeur, Représentant Permanent
auprès des Nations Unies



P.J.: - Note n° NY/MP/128/31/83

- Brochure NAMISS



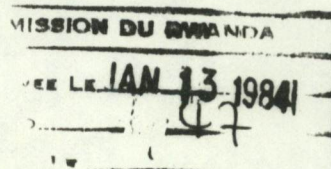
PERMANENT MISSION OF INDIA
TO THE UNITED NATIONS
750 THIRD AVENUE
NEW YORK, N. Y. 10017

No.NY/PM/128/31/83

January 10, 1984.

The Permanent Mission of India to the United Nations presents its compliments to the Permanent Mission of the Rwandese Republic to the United Nations and in continuation of the former's Note Verbale No.NY/PM/128/31/83, dated the 3rd November, 1983, has the honour to convey the invitation to the Government of the Rwandese Republic to nominate two delegates to participate in the forthcoming Nonaligned Movement International Sports Seminar (NAMISS) to be held at the Netaji Subash National Institute of Sports, Patiala (India) from 5th to 18th March, 1984. The Seminar is meant for Sports Cadres which includes sports coaches, sports teachers and sports organisers. Details regarding the Seminar and other organisational arrangements have been given in the enclosed information booklets. It will be appreciated if an indication regarding the participation is conveyed to the Organising Secretary of the Seminar by 31st January, 1984.

The Permanent Mission of India to the United Nations avails itself of this opportunity to renew to the Permanent Mission of the Rwandese Republic to the United Nations the assurances of its highest consideration.



Permanent Mission of the Rwandese Republic to the UN
New York



NAMISS

**Non-Aligned Movement
International Sports
Seminar**

5 - 18 March 1984

**Netaji Subhas National Institute of Sports
MOTIBAGH, PATIALA
INDIA**

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

1950

UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

10. Expected arrival at Delhi
Date _____ Time _____
Flight No. _____
11. Period of stay in India
From _____ To _____
12. Accommodation required at Delhi
before 4 and after 18 March
1984, give dates :
13. Language(s) spoken
(i) Can you speak English ? Yes/No
(ii) Other language spoken :
14. Any other information
15. The seminar fee of US\$ 250 by draft
No. _____ dated _____
of _____ Bank, payable at
a Bank in India is enclosed.

Note : Please send six passport-size
photographs with this form.

Signature _____
Designation _____
& Address _____

Last date for receipt 15 February 1984

To
The Organising Secretary
NAMISS
NIS, Motibagh
Patiala-147001 (INDIA)



NAMISS
Non-Aligned Movement
International Sports Seminar
5 — 18 March 1984
at
Netaji Subhas National Institute of Sports
PATIALA

1. Name of the country
2. Name of the delegate
3. Sex
4. Date of birth
5. Nationality
6. Profession
7. Address & Passport No.
8. Academic and sports background
9. Sports discipline selected
(Please tick mark)
Athletics, Basketball, Football,
Gymnastics, Hockey, Volleyball

(Overleaf)

7. Any other information :

Signature _____

Designation _____

& Address _____

Last date for receipt 31 January 1984

To

The Organising Secretary
NAMISS
NIS, Motibagh
Patiala-147001 (INDIA)

NAMISS

Non-Aligned Movement International Sports Seminar

5 - 18 March 1984

i. Seminar Venue

The seminar will be held at the Netaji Subhas National Institute of Sports, Patiala : Asia's Premier Sports Institute.

Patiala is 270 km North of Delhi International Airport and 65 km from Chandigarh Airport. It is well-connected by rail and road.

The maximum and minimum temperature at Patiala during March are 28°C and 14°C respectively.

ii. Background

India, one of the founder-members of the Non-Aligned Movement (NAM) and currently holding its chairmanship, is privileged to organize this seminar as a follow-up of the decisions taken at the inaugural conference of physical education and sport of the NAM and other developing countries, held at the ministerial level in Libya from 23 to 26 August 1981. India's offer to organize this seminar was finally accepted during the NAM summit held in New Delhi during March 1983.

NAMISS

Non-Aligned Movement International Sports Seminar

5 — 18 March 1984

at

**Netaji Subhas National Institute of Sports
PATIALA**

1. Name of the Country :
2. Number of Delegates : ONE/TWO
3. Names of the Delegates :
 - (i)
 - (ii)
4. Sex : (i)
(ii)
5. Sports disciplines selected
(Please tick mark)
Athletics, Basketball, Football,
Gymnastics, Hockey, Volleyball.
6. Language(s) spoken
 - (i) Can the delegates speak
English ? Yes/No
 - (ii) Other language spoken :

(Overleaf)

iii. Seminar Areas

The Seminar will be divided into two parts. Part I will cover General Subjects & Sports Sciences and will be common to all. Part II will cover instructions in any of the six sports disciplines according to the specialisation of a delegate. The details are :

Part I

- (a) General Subjects :
 - (i) Olympic Movement and sports development in NAM countries;
 - (ii) Olympic Solidarity : aims and objectives;
 - (iii) Planning of sports facilities;
 - (iv) Organisation of International competitions.
- (b) Sports Sciences :
 - (i) Sports Medicine;
 - (ii) Sports Training;
 - (iii) Sports Biomechanics;
 - (iv) Sports Psychology.

Part II

Sports Disciplines :

- (i) Athletics
- (ii) Basketball
- (iii) Football
- (iv) Gymnastics
- (v) Hockey
- (vi) Volleyball

(only one of these six sports to be selected by each delegate)

xii. Social Programme

An absorbing social programme is being arranged to ensure that the stay of the delegates in India is a memorable one. There will be :

- * Cultural evenings;
- * Visit to historic places at Patiala;
- * Visit to the hills;
- * Visit to the historical monuments and Asian Games Sports facilities in Delhi
- * Visit to the famous Taj Mahal at Agra.

xiii. Passage Cost

The member countries are expected to pay the international passage cost of the delegates from their respective countries to New Delhi and back and also meet out-of-pocket and other contingent expenditure. The local transport will be provided free of cost as per the scheduled programme.

xiv. Last Date for Applications

The delegates should send their applications in the forms attached latest by :

Form 1 Advance : 31 Jan. 1984

Form 2 Confirmation : 15 Feb. 1984

To

The Organising Secretary

NAMISS

NETAJI SUBHAS

NATIONAL INSTITUTE OF SPORTS

PATIALA - 147001 (INDIA)

Telegrams : NATINSPTS, PATIALA

Telephones : 4472, 4779, 4070

Area Code : 0175

International Code : 91

iv. Seminar Conduct

The Seminar will provide ample opportunities to the delegates to share their thoughts and experiences for mutual benefit and to foster sports relationship amongst NAM countries. Expectedly, the delegates will attend the seminar to throw light on their areas of specialisation. Lectures, discussions and searching questions would be an integral part of the seminar.

The specialists in various fields are being drawn from the panel of International and national experts, through the Olympic Solidarity and Cultural Exchange Programme.

Audio-visual aids like, slide projectors, over-head projectors, 8mm and 16mm film projectors, epidiascopes and VHS Pal Secam video recording would be available for use during the seminar.

v. Delegates

Two delegates from each member country of NAM are invited to take part in the seminar.

The seminar is meant for sports cadres, which includes sports coaches, sports teachers and sports organizers, who are specialists in one or more sports included under seminar areas. All delegates will have their own sports kit.

vi. Language

The official language of the seminar is ENGLISH; subject to adequate number of delegates requiring other languages facility, translation in SPANISH, ARABIC and FRENCH will be arranged.

vii. Seminar Fee

US \$ 250 will be charged from each delegate which will cover, among other things, the cost of board and lodging at subsidised rates from 4 - 18 March 1984.

viii. Lodging

Two delegates will be lodged in a double bed-room at Patiala. On 4 March and 17-18 March, the delegates would be lodged in Delhi in a sports hostel.

Extra payment will have to be made by the delegates for lodging before 4 March and after 18 March 1984, if necessary. Intimation about the early arrival and late departure may please be sent in advance, so that necessary bookings are made.

ix. Boarding

Continental, Chinese and Indian cuisine.

x. Programme

Sunday 4 March

Morning Arrival at New Delhi airport
Report at Jawaharlal Nehru Stadium (Residential Wing)
Lodi Road, New Delhi.

Afternoon 13.30 hrs. Departure for Patiala.

18.30 hrs. Arrival at Patiala

Monday 5 March

Registration and
Inauguration of the SEMINAR

Tuesday 6 March to Saturday 10 March

General subjects and Sports Sciences

Monday 12 March to Friday 16 March

(Forenoon) Specific Sports

Friday 16 March (Afternoon)

Valedictory function

Saturday 17 March

08.00 hrs. Departure for Delhi

14.30 hrs. onwards. Visit to Asian Games sports facilities and Historical Monuments.

Sunday 18 March

07.00 hrs. Departure for Taj at Agra.

21.00 hrs. Return to Delhi

Sunday 18 March and

Monday 19 March

Departure from India

xi. Contacts

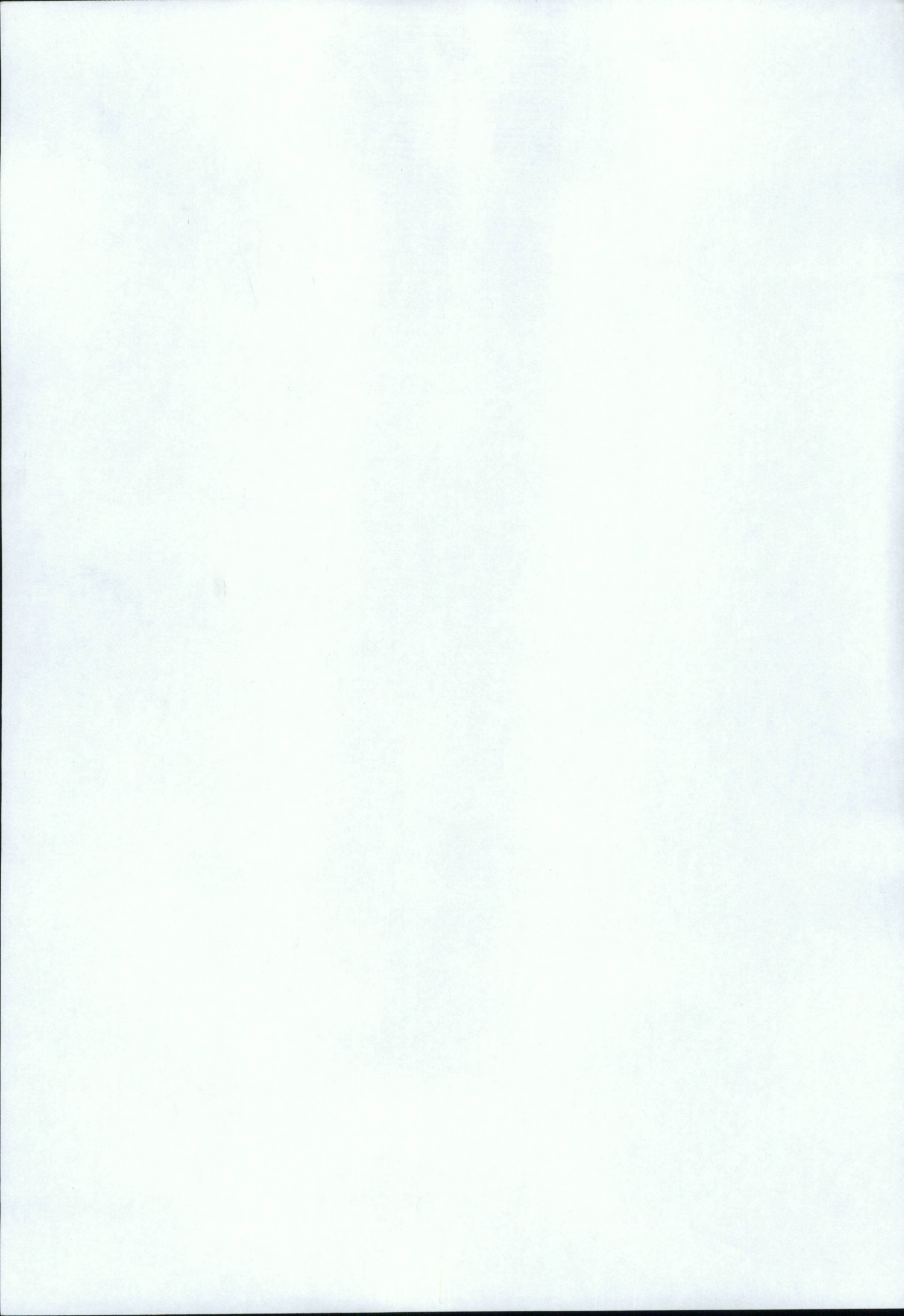
On arrival at Delhi Airport, please contact on phones :

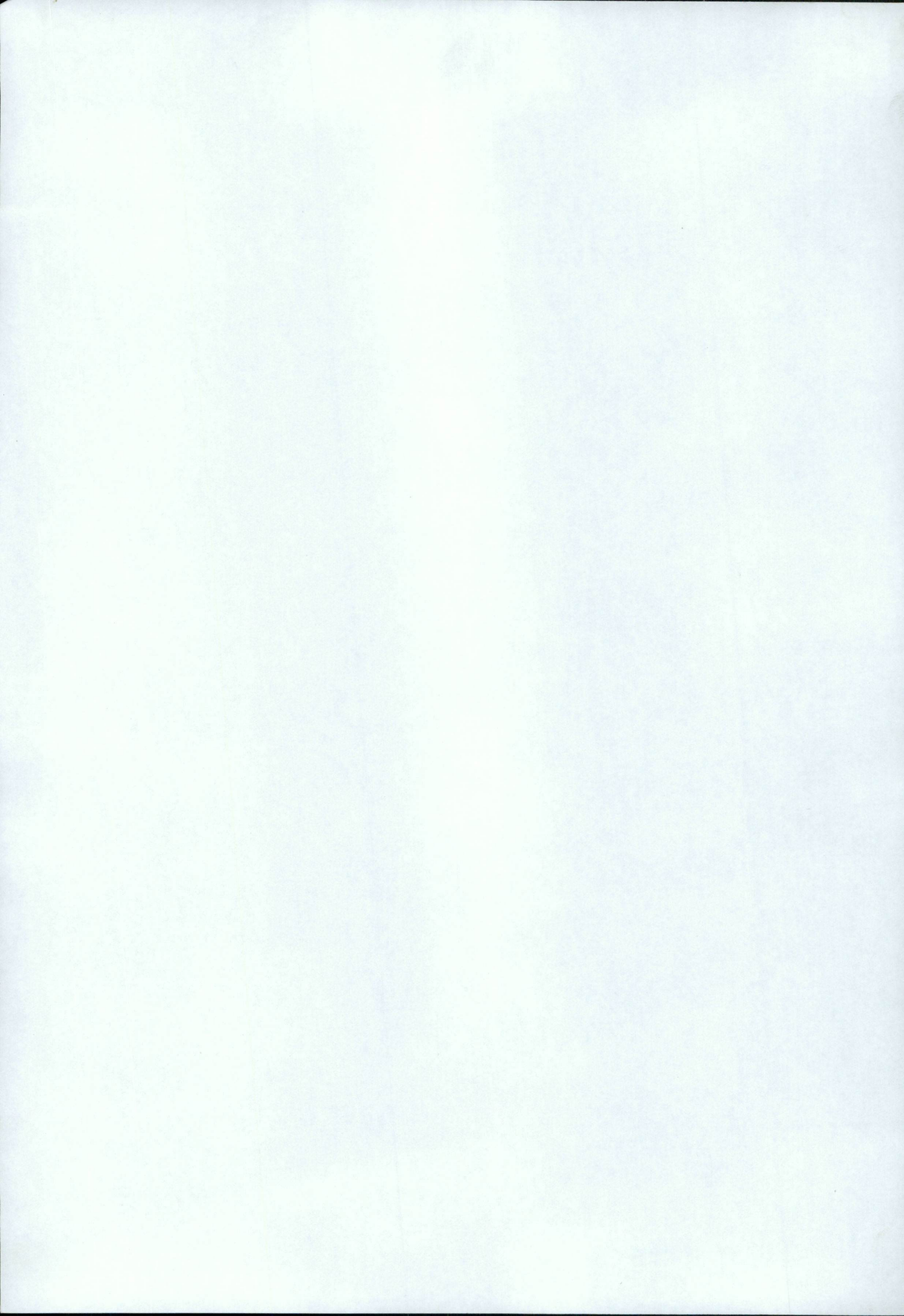
(a) New Delhi

(i) Jawaharlal Nehru Stadium 692961
690630

(ii) National Stadium 381901
389117
383274

(b) Patiala, NIS : 4472, 4779, 4070





3 0 DEC. 1983

3516 /12.08.01

Rapport de la 3ème session du
Comité Intergouvernemental
pour l'E.P.S.
PARIS du 22 au 29 mars 1983.

Monsieur l'Ambassadeur de la
République Rwandaise en France
70, Bd. de Courcelles
75017 PARIS.

S/C de Monsieur le Ministre des
Affaires Etrangères et de la Coopé-
ration
K I G A L I

Monsieur l'Ambassadeur,

Référence faite à votre lettre
n°AF/0347/14/CAB du 16/11/1983 relative à l'objet repris en marge,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le rapport final
de la 3e session du Comité Intergouvernemental pour l'Education
Physique et le Sport n'est parvenu et retiendra l'attention de mes
services.

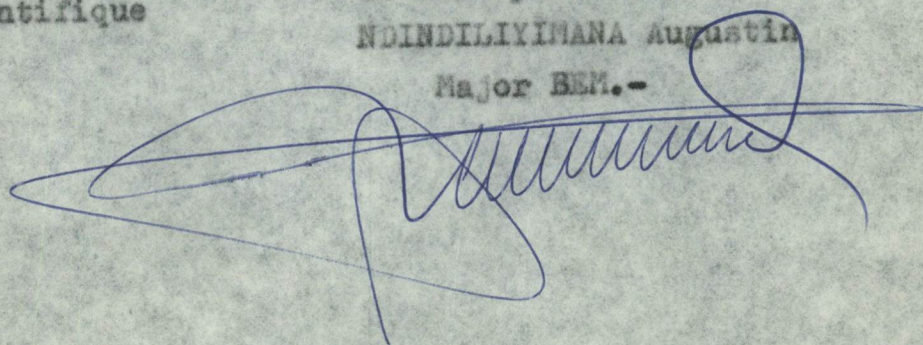
Etant donné que le domaine de
l'Education Physique et du Sport accuse un retard dans notre Pays,
je vous demanderais, dans le cadre de vos contacts avec l'UNESCO,
de bien vouloir insister sur la nécessité de nous venir en aide, notam-
ment dans le domaine de la formation de cadres spécialisés en Education
Physique et Sportive.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambas-
sadeur, l'expression de ma très haute considération.

C.P.I.à:

- Monsieur le Ministre
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
K I G A L I

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
NDINDILIXIMANA Augustin
Major BEM.-



22 18 11 1883

1883

Annual Report of the
 Board of Directors
 of the
Bank of Montreal
 for the year ending
 31st December 1883
1883

The Board of Directors
 of the Bank of Montreal
 have the honor to
 acknowledge the
 receipt of the
 Report of the
 Board of Directors
 for the year ending
 31st December 1883
 and to state that
 the same has been
 read and approved
 by the Board of
 Directors on the
 11th day of
 January 1884.

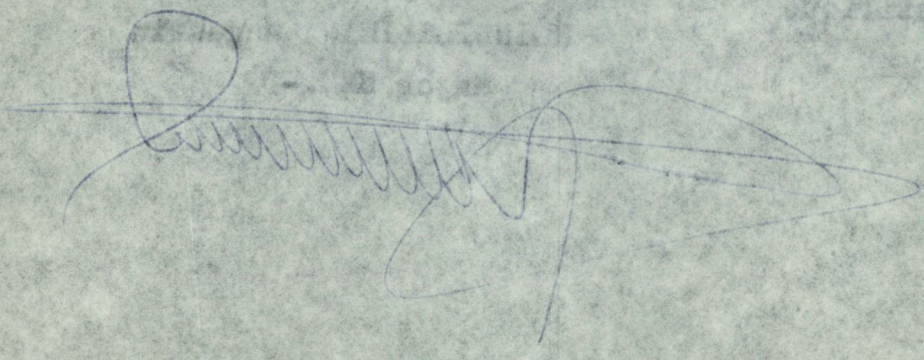
Respectfully,
The President,

JAMES M. SMITH, President
 The Board of Directors
 of the Bank of Montreal
 has the honor to
 acknowledge the
 receipt of the
 Report of the
 Board of Directors
 for the year ending
 31st December 1883
 and to state that
 the same has been
 read and approved
 by the Board of
 Directors on the
 11th day of
 January 1884.

The Board of Directors
 of the Bank of Montreal
 have the honor to
 acknowledge the
 receipt of the
 Report of the
 Board of Directors
 for the year ending
 31st December 1883
 and to state that
 the same has been
 read and approved
 by the Board of
 Directors on the
 11th day of
 January 1884.

Respectedly,
 The President,
 JAMES M. SMITH, President

JAMES M. SMITH, President
 The Board of Directors
 of the Bank of Montreal
 has the honor to
 acknowledge the
 receipt of the
 Report of the
 Board of Directors
 for the year ending
 31st December 1883
 and to state that
 the same has been
 read and approved
 by the Board of
 Directors on the
 11th day of
 January 1884.



3 0 DEC. 1983

3516/12.08.01

Rapport de la 3ème session du
Comité Intergouvernemental
pour l'E.P.S.
PARIS du 22 au 29 mars 1983.

Monsieur l'Ambassadeur de la
République Rwandaise en France
70, Bd. de Courcelles
75017 PARIS.

S/C de Monsieur le Ministre des
Affaires Etrangères et de la Coopé-
ration
K I G A L I

Monsieur l'Ambassadeur,

Référence faite à votre lettre
n°AF/0347/14/CAB du 16/11/1983 relative à l'objet repris en marge,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le rapport final
de la 3e session du Comité Intergouvernemental pour l'Education
Physique et le Sport m'est parvenu et retiendra l'attention de mes
services.

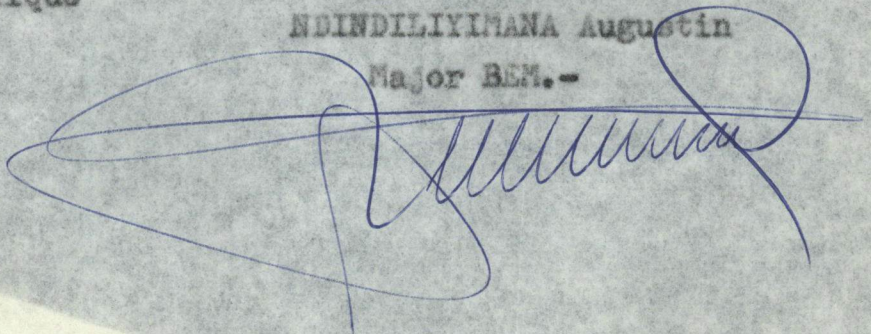
Etant donné que le domaine de
l'Education Physique et du Sport accuse un retard dans notre Pays,
je vous demanderais, dans le cadre de vos contacts avec l'UNESCO,
de bien vouloir insister sur la nécessité de nous venir en aide, notam-
ment dans le domaine de la formation de cadres spécialisés en Education
Physique et Sportive.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambas-
sadeur, l'expression de ma très haute considération.

S.P.I.à:

- Monsieur le Ministre
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
K I G A L I

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
NBINDILYIMANA Augustin
Major BEM.-



1941

2200

Department of Justice
Washington, D.C.

FOIA

At the request of the
Department of Justice
Washington, D.C.

Department of Justice
Washington, D.C.

Department of Justice
Washington, D.C.

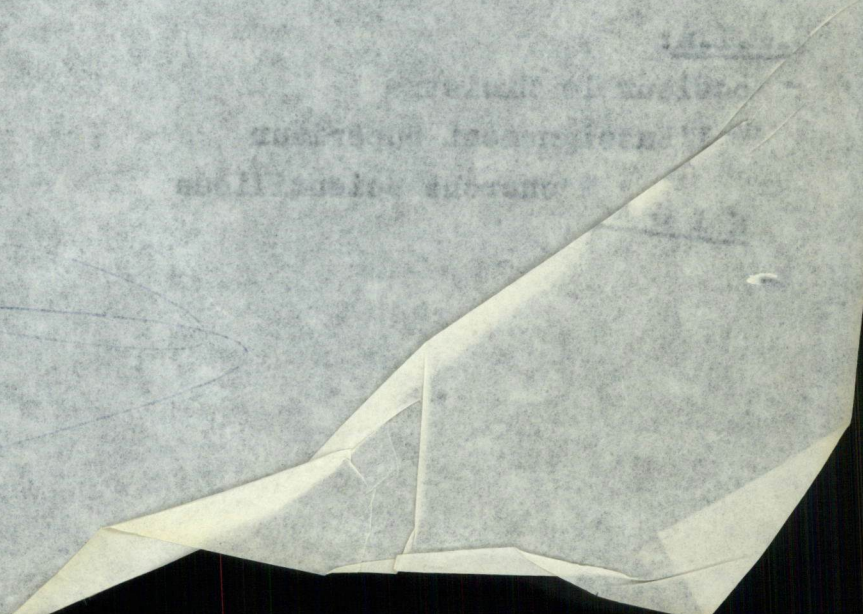
Department of Justice
Washington, D.C.

Department of Justice
Washington, D.C.

Department of Justice
Washington, D.C.

Department of Justice
Washington, D.C.

[Handwritten signature]





MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
B. P. 1044 Kigali

Kigali, le

N° /12.08.01

Réf. N° :

Annexe :

Objet : Rapport de la 3ème session du
Comité Intergouvernemental pour
l'E.P.S.
PARIS du 22 au 29 mars 1983.

Monsieur l'Ambassadeur de la République
Rwandaise en France
70, Bd. de Courcelles
75017 PARIS.

S/C de Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I

Monsieur l'Ambassadeur,

Référence faite à votre lettre n°AF/0347/
14/CAB du 16/11/1983 relative à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de porter à
votre connaissance que le rapport final de la 3e session du Comité Intergouvernemental
pour l'Education Physique et le Sport m'est parvenu et retiendra l'attention de mes
services.

Etant donné que le domaine de l'Education
Physique et du Sport accuse un retard dans notre Pays, je vous demanderais, dans le
cadre de vos contacts avec l'UNESCO, de bien vouloir insister sur la nécessité de
nous venir en aide, notamment dans le domaine de la formation de cadres spécialisés
en Education Physique et Sportive.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur,
l'expression de ma très haute considération.

C.P.I.à:

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique
K I G A L I

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
NDINDILYIMANA Augustin
Major BEM.



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
B.P. 1001 Kigali

N° 12.08.01

Kigali le

Monsieur l'Ambassadeur de la République
Rwandaise en France
70, Bd. de Courcelles
75017 PARIS.
S/C de Monsieur le Ministre des Affaires
Étrangères et de la Coopération
R I G A L I

Rapport de la 3ème session du
Comité Intergouvernemental pour
l'É.P.S.
PARIS du 22 au 29 mars 1983.

Monsieur l'Ambassadeur,

Référence faite à votre lettre n°AE/0347/
14/CAB du 16/11/1983 relative à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de porter à
votre connaissance que le rapport final de la 3ème session du Comité Intergouvernemental
pour l'Éducation Physique et le Sport n'est parvenu et retiendra l'attention de mes
services.

Étant donné que le domaine de l'éducation
physique et du sport occupe un retard dans notre pays, je vous demanderais, dans le
cadre de vos contacts avec l'UNESCO, de bien vouloir insister sur la nécessité de
nous venir en aide, notamment dans le domaine de la formation de cadres spécialisés
en Éducation Physique et Sportive.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur,
l'expression de ma très haute considération.

Le ministre de la Jeunesse
et des Sports
INDIGILLYMANA Augustin
Major BEM.

Monsieur le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique
R I G A L I

RAPPORT FINAL DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL
POUR L'EDUCATION PHYSIQUE ET LE SPORT.

PARIS, 22 - 29 mars 1983.-

=====

CONCERNE : Les éléments importants qui devraient être exploités par notre Pays.

- I. Activités visant à réaliser les objectifs du programme V.4 du Plan à moyen terme 1984-1989 comprise dans la RECOMMANDATION N° 1.
- accorder la priorité à la formation des responsables, des enseignants et des moniteurs de l'E.P.S.
 - afin de concourir à l'exécution de ce programme
 - (ii) * favoriser la mise à la disposition dans chaque pays d'équipements et de matériels adéquats et peu coûteux.

- II. Le déroulement des compétitions internationales (recommandation n°2)
- participation accrue des pays en développement aux compétitions sportives internationales.

- ★ III. Année Internationale de la Jeunesse 1985 (recommandation n°3)

Le Comité recommande aux Etats membres :

1. Diffusion dans la jeunesse de l'idéal olympique (fair play, compréhension, amitié entre les peuples et la paix).
2. Appliquer les principes de la Charte Internationale pour l'E.P.S.
3. Organiser pour l'Année Internationale de la jeunesse, une semaine mondiale du sport et de l'Education Physique pour tous.
4. D'offrir dans le cadre de cette Année, des activités sportives correspondant aux traditions nationales.
5. Intégrer l'EPS à leurs programmes et politiques d'ensemble relatifs à la jeunesse scolarisée et non scolarisée.
6. De prier les gouvernements et les médias de participer activement à la préparation et au déroulement de l'Année Internationale de la jeunesse.

- IV. Semaine mondiale du sport et de l'Education Physique pour tous (recommandation N°4).

- V. Fonds International pour le développement de l'éducation physique et du sport (FIDEPS) - recommandation n°5.

La gestion du Fonds suivant les critères définis par le Bureau :

- effet multiplicateur des projets.
- caractère régional ou sous-régional des projets
- projets qui se rapportent à la formation de formateurs d'éducateurs en EPS.
- projets concernant le développement de la pratique du sport pour tous.

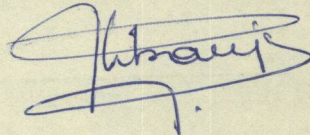
.../...

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

CONCLUSION :

Ces points résumant les intérêts que peuvent bénéficier le Rwanda; s'il adopte les mesures pour une échange active de correspondances avec l'UNESCO, en vue de solliciter une aide, ~~comme d'ailleurs cela se fait auprès du FIDEPS.~~ *dans le cadre* En outre, le rapport fixe les modalités d'organisation de la semaine Mondiale de la Jeunesse en 1985.

De BEPS, ILIBANJE Melchior.-



Технический отдел № 2

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

- Исходный № 100
- Исходный № 100
- Исходный № 100
- Исходный № 100
- Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

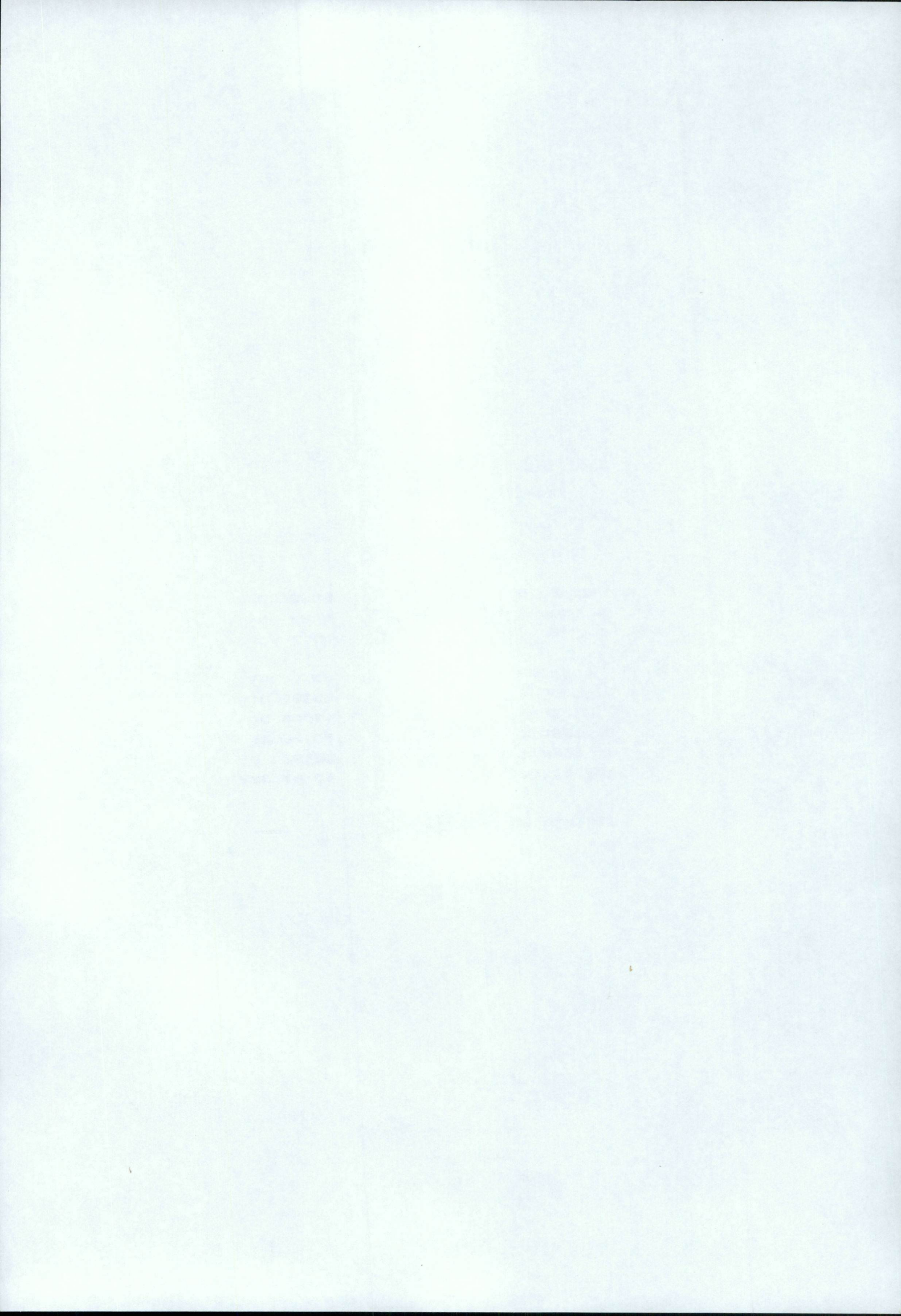
Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100

Исходный № 100



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION DES FETES ET CONFERENCES

DU 8 JUIN 1984.

DGSL
Folklore et loisirs
19/6/84
3905/15

*Il faut mieux et faire
exécuter les points qui
nous concernent*
Tschully
20/6/84

La Commission des Fêtes et Conférences s'est réunie en date du 8 juin 1984 de 8 H 10' à 9 H 35' dans la salle des Conférences du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération sous la direction du Major MAGEZA Désiré Chef du Protocole d'Etat et Président de la Réunion.

Etaient présents :

- Major MAGEZA Désiré, Chef du Protocole d'Etat, et Président de la Réunion ;
- Monsieur HABARUSHAKA Claudien, Membre du Comité Central du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement et Préfet de Kigali ;
- Monsieur KANYARUSHOKI Claver, Secrétaire Général au Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal ;
- Monsieur MUNYABARENZI Anastase, Secrétaire Général au Ministère des Transports et des Communications ;
- Monsieur HABIYAREMYE Laurent, Directeur de l'Q.R.T.P.N.
- Monsieur BAR YAGWIZA Jean Bosco, Directeur Général des Affaires Politiques au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.
- Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif et Associations Mutualistes au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif ;
- Monsieur SEZIRAHIGA François, Directeur des Privilèges et Immunités au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Capitaine NIYONSABA Faustin, Officier de l'Armée Rwandaise, Représentant le SERDOC au Ministère de la Défense Nationale ;
- Monsieur MUSANGANYA Faustin, Représentant le Chef du S.C.R.
- Monsieur NKULIKIYUMUKIZA Fidèle, Chef de Section programme à l'ORINFOR, Représentant le Directeur de l'ORINFOR ;
- Monsieur NDAMUKUNDA Wesley, Chef de Bureau Relations Publiques au Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales, Représentant le Secrétaire Général

Etaient absents ou empêchés :

- Monsieur GOPYISI Emmanuel, Secrétaire Général au Ministère des Travaux Publics et de l'Energie.
- Le Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts
- Le Directeur Général de l'Enseignement Secondaire et de l'Orientalion Scolaire.

La Réunion avait à son ordre du jour :

1. La communication des directives émises lors de la réunion du 11 mai 1984.
2. Répartition des tâches à chaque département.
3. Elaboration du programme.

Le Président de la Réunion, avant de communiquer les directives a tout d'abord rappelé les grands chapitres sur lesquels avaient porté les recommandations de compression ou de suppression des dépenses en conformité avec le mot d'ordre de l'année. Il a :

Il a informé ensuite la réunion que ces recommandations avaient par la suite fait objet d'une autre réunion à un niveau supérieur qui devait proposer d'une manière définitive l'orientation quant à la préparation de la fête.

Ainsi la décision définitive fut la suivante :

1. INVITATION DES CHEFS D'ETATS

La recommandation de la Commission des Fêtes et Conférences a été soutenue. C'est-à-dire qu'il n'y aura pas d'invitations à envoyer aux Chefs d'Etats Etrangers.

2. DEPENSES DES AMBASSADES.

La réception offerte d'habitude par les Ambassades n'aura pas lieu mais les frais de représentation leur attribués seront maintenus afin de leurs permettre de contacter certaines personnes ou certains milieux qu'ils jugent utiles au pays.

3. MANIFESTATIONS FOLKLORIQUES.

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif se limitera aux groupes d'animation de Kigali à savoir :

- La Cellule de la Présidence du M.R.N.D.
- La Cellule MIRONKO Plastic Industries.
- La Cellule du Ministère des Travaux Publics et de l'Energie.
- La Cellule du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
- Le groupe de la Commune GIKORO.
- Le groupe Abamararungu accompagné des chanteurs aux instruments traditionnels de GAHANGA.
- Les danseurs Intore choisis dans les Communes NYARUGENGE, RUBUNGO et KANOMBE.
- Les jeunes de Gacukiro et acrobates du Club Rafiki.

Au problème d'équipement (habillement) évoqué lors de la dernière réunion, Le Président de la Commission a communiqué aux participants que le Secrétaire Général du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement a décidé d'accorder 1 millions de nos francs pour l'achat du complément de cet équipement.

Le représentant du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a signalé pour sa part que le problème de transport subsiste.

Après des explications, la Commission a constaté qu'il s'agit d'un problème principalement de confort dont on peut se passer.

4? SUBSIDES AUX COMMUNES.

La Commission ministérielle soutient l'idée que cette année il ne doit pas y avoir de tels subsides. Le Secrétaire Général au Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal a tenu à préciser que les subsides ont été donnés uniquement à l'occasion du 20ème Anniversaire de l'Indépendance et du 10ème Anniversaire de la IIème République. Avant ces événements, les communes s'organisaient comme elles l'entendaient. L'organisation générale des festivités dans les communes reste inchangée.

5. RECEPTION A L'HOTEL DU V JUILLET

La réception organisée d'habitude à l'Hôtel du V juillet n'aura pas lieu. Toutefois, un petit rafraîchissement des groupes qui s'exhiberont doit être prévu. Ce rafraîchissement ne devra pas impliquer d'autres dépenses car lors du V Juillet dernier, un solde de 300 casiers de primus a été enregistré. Une partie de ce reliquat sera échangée en limonades. La Commission trouve que ce reliquat ne peut entièrement être consacré au rafraîchissement.

II. REPARTITION DES TACHES

1. Le Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal s'occupera des invitations comme à l'accoutumé. Il veillera à l'entrée en ordre des invités au stade régional de Nyamirambo et de la population.
A la question de savoir si tous les Préfets des Préfectures seraient invités aux manifestations de Kigali, il a été convenu qu'ils s'associeront aux populations des communes abritant les chefs lieux des Préfectures.
S'agissant du prix des cartes d'invitation et des enveloppes, la Commission a demandé que le Ministère des Finances et de l'Economie accorde 100.000 FRW au Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal qui devra payer l'impression de ces invitations et ces enveloppes.
Quant au programme qui d'habitude était imprimé sur la commande du même Ministère, dans le cadre de la rigueur actuelle, la Commission des Fêtes et Conférences a demandé qu'il soit dactylographié sur sténcil.
2. Le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie devra :
 - Pavoiser la ville à partir du Rond-point jusqu'au stade sans toutefois négliger l'Aéroport, lieu où les voyageurs venant de l'étranger transitent.

./...

- Aroser les routes non asphaltées menant au stade,
 - Reboucher les trous au tour du stade et de la route du défilé.
 - Aménager le parking,
 - Prévoir un groupe électrogène de secours,
 - Peindre les toilettes et autres parties du stade.
3. Le Ministère de la Défense Nationale; outre les attributions habituelles, il s'occupera à la régulation de la circulation et au parking.
Le représentant du SERDOC au Ministère de la Défense Nationale a demandé si dans le cadre de la rigueur, le défilé militaire ne pourrait pas être supprimé car les dépenses y afférentes sont lourdes. La Commission, après de longues discussions, a jugé bon le maintien de ce défilé car il reste un des numéros qui intéressent la majorité des spectateurs.
4. Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif s'occupera des manifestations folkloriques et de la réception des groupes qui se seront exhibés. Pour ce qui est de cette réception, la Commission a recommandé au Ministère intéressé d'offrir 1 bouteille de primus et 1 bouteille de fanta pour chacun des membres des groupes qui s'exhiberont.
5. Le Ministère des Transports et des Communications installera le téléphone au stade régional de Nyanirambo.
6. L'ORINFOR s'occupera de la sonorisation au stade et de la retransmission des cérémonies en direct.
Pour ce qui est des frais inhérents à cette tâche, il a été demandé au représentant de l'ORINFOR d'envoyer une facture proforma au Service du Protocole d'Etat à la Présidence de la République, qui à son tour ferait établir et viser le bon de commande.
7. Le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales prévoira un service de secours au stade. Il faudra : un médecin, une ambulance, les agents de la Croix Rouge et l'équipement nécessaire.

III. PROJET DE PROGRAMME

- 08 H 30 : - Les invités Rwandais doivent avoir occupés leurs places au stade de Nyanirambo,
- 09 H 00 : - Les Corps Constitués, le Corps Diplomatique et Consulaire sont installés dans la tribune.
- 09 H 45 : - Arrivée au stade de Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise
- 10 H 00 : - Manifestations.

- Hymne Nationale entonnée par la Chorale de Kigali,
- Défilé des élèves des Ecoles primaires de Kigali,
- Défilé des Forces Armées Rwandaises,
- Discours du Président de la République Rwandaise et
Président-Fondateur du Mouvement Révolutionnaire Nationale
pour le Développement.

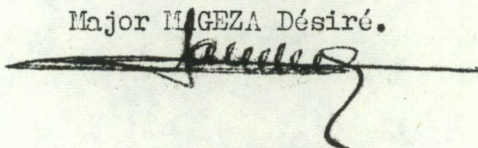
A ce point, la Commission a émis son vif souhait de voir ce discours, dans la mesure du possible, se placer au milieu des manifestations folkloriques pour couper la monotonie des jeux estimes à une durée d'une heure.

- 12 H 00 : - Fin des manifestations au stade de Nyamirambo,
- 15 H 30 : - Match de Foot-ball! Trophée HABYARIMANA.

Constatant que la majorité de la population ne connaît pas l'Hymne nationale, la Commission a recommandé qu'elle soit réintroduite au moins dans les écoles.

Avant la clôture de la réunion à 09 H 35', pour rendre la fête son cachet, la Commission a demandé au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif d'intéresser les orchestres rwandais à organiser les soirées dansantes dans les hôtels de Kigali à savoir le Café Impala et l'Hôtel KIYOVU en date du 04 Juillet 1984.

Le Président de la Commission des
Fêtes et Conférences
Le Chef du Protocole d'Etat
Major MAGEZA Désiré.





/H.Em./NDZ.A./

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE TENUE
JEUDI, 23 AOUT 1984, DE 14H45 A 17H15

... \ ...

- Président de la Réunion : NDINDILYIMANA Augustin, Major BEM, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
- Participants :
 - Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif et Associations Mutualistes
 - Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
 - Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs
 - Monsieur BAYIGAMBA Adalbert, Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
 - Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
 - Monsieur NDEKEZI-KAREKEZI Marcel, Directeur des Coopératives et Associations
 - Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
 - Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
 - Monsieur HAKIZIMANA Protas, Chef de Division Formation des Jeunes
 - Monsieur KAREMERA Jean Pierre, Chef de Division EPS
 - Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection et Evaluation
 - Monsieur NAHIMANA Alphonse, Chef de Division Assistance aux Coopératives
 - Monsieur RUTAMBUKA Claude, Chef de Bureau Enquêtes et Statistiques
 - Monsieur MUNYAKARAGWE Aloys, Chef de Bureau Assistance et Contrôle
 - Monsieur MAHUNGU J.Bosco, Chef de Bureau Gestion des Crédits
 - Monsieur UWIMANA J.M.Vianney, Chef de Bureau Loisirs Socio-Educatifs
 - Monsieur MBONEZA Gaspard, Chef de Bureau Groupements Socio-Economiques
 - Monsieur MUSILIKARE J.Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe
 - Madame MUKAMALIZA Marie-Goretti, Chef de Bureau Courrier et Archives
 - Madame MUKABIDELI Perpétue, Chef de Bureau Information et Documentation EPS
 - Madame NIYOKINDI Agnès, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse
 - Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Chef de Bureau Sports Individuels
 - Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel, Chef de Bureau Gestion du Personnel.

D'emblée, le Ministre a évoqué l'importance de la coordination des services pour le rendement de tous et autant que possible il devra y avoir des réunions de cellule et des réunions des Chefs de service et dès qu'il s'avérera nécessaire, des réunions avec chaque Département (Secrétariat Général et Directions Générales).

... \ ...

Il a ensuite passé en revue les points à l'ordre du jour de la réunion.

- A. Recommandations faites lors de la réunion du 15 Juin 1984
- B. Engagements pris avec les autorités préfectorales lors de sa récente tournée
- C. Les activités programmées pour cette année 1984.

A. RECOMMANDATIONS DE LA REUNION DU 15 JUIN 1984

En se référant aux actions devant être menées par chaque service, le Ministre a indiqué les travaux qui doivent être exécutés en priorité.

1. A la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Planifier les actions importantes à mener par chaque département et contrôler l'exécution
 - Suivre les projets financés par l'extérieur
 - Avoir une banque de projets à soumettre aux bailleurs de fonds.
2. Au Bureau Courrier et Archives
 - Veiller à la transmission et à la circulation rapides des dossiers
 - Faire respecter le caractère confidentiel de certains dossiers. La discrétion et le secret professionnel l'y obligent.
3. Au Bureau Gestion du Personnel - Relations Publiques
 - Régulariser les dossiers des agents en vue de l'avancement de leurs traitements annuels
 - Régulariser les contrats des agents de l'ancien Service Civique de la Jeunesse
 - Avec les services du Ministère, élaborer le document portant sur les attributions de chaque agent du Ministère non repris sur l'organigramme.
4. Au Bureau Gestion des Crédits
 - Vérifier toutes les factures impayées : demander toutes les pièces justificatives aux créanciers si nécessaire au lieu d'encaisser les factures sans pièces authentifiées.
 - Faire l'expertise des véhicules à déclasser en collaboration avec la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets.
 - Demander l'autorisation au Ministère des Finances et de l'Economie d'utiliser les mécaniciens de l'ancien Service Civique de la Jeunesse.
 - Utiliser le plus rationnellement possible les camions (toute utilisation sera autorisée par le Ministre).
 - Donner la situation de tout le mobilier du Ministère.

5. A la Direction Générale du Mouvement Coopératif

- Hâter l'étude de la nouvelle Loi sur les Coopératives.
- Mettre en place un plan comptable applicable à toutes les Coopératives.
- Exécuter les recommandations faites lors de la tournée dans les différentes Préfectures.

6. A la Direction Générale de la Jeunesse

- Remercier l'Ambassadeur du CANADA au RWANDA pour le don d'un million cent cinquante un mille trois cent quatre vingts francs rwandais (1.151.380 FRW) et procéder à l'achat du matériel didactique d'alphabétisation.
- Préparer la brochure sur l'Année Internationale de la Jeunesse.
- Procéder à la répartition de l'Equipement de l'ancien Service Civique de la Jeunesse.
- Commander le matériel technique et didactique sur base des prévisions arrêtées par chaque Centre de Formation de la Jeunesse.
- Faire l'inventaire de tout l'équipement (matériel technique et didactique et fournitures de bureau) mis à la disposition des Centres de Formation de la Jeunesse et des Services Préfectoraux afin d'élaborer un plan de distribution plus rationnelle que par le passé.

7. A la Direction Générale des Sports et Loisirs

- Préparer minutieusement le Séminaire des animateurs sportifs prévu en Septembre.
- Finaliser la Loi Cadre sur le Sport et les Loisirs au RWANDA en reconsidérant toutes les propositions faites par les spécialistes en la matière.
- Préparer sérieusement l'Athlétisme Interpréfectoral afin d'éviter des improvisations ridicules de dernière minute.
- Préparer, en collaboration avec la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets, le Mémoire à présenter au Ministre-Président du Land de la RHEMANIE PALATINAT.
- Elaborer des projets chiffrés et réalistes à présenter aux pays qui coopèrent avec notre Ministère dans le domaine du sport et redéfinir à chaque pays son secteur d'intervention.
- Préparer les Règlements portant sur l'organisation des Championnats de BB, FB et VB entre les cellules spécialisées de la Capitale.

B. ENGAGEMENTS DU MINISTERE

Le Ministre a communiqué aux Chefs de service le rapport, transmis la veille au Président de la République, sur la tournée qu'il venait d'effectuer à travers toutes les Préfectures du Pays.

Il a souligné l'objet de la tournée et les stratégies adoptées en matière de la Jeunesse et des Coopératives ainsi que les recommandations qui ont été émises par toutes les parties (Ministère, Autorités Préfectorales et Communales).

Il a insisté également sur les engagements pris par notre Ministère. Ceux-ci méritent d'être rappelés dans le cadre de ce rapport.

1. Intensifier la formation des Encadreurs de la Jeunesse et des Coopératives en vue d'améliorer leur efficacité.
2. Fournir le matériel de bureau à nos agents pour leur faciliter les conditions de travail.
3. Accorder des moyens de déplacement aux agents chargés de l'encadrement de la Jeunesse et des Coopératives.
4. Installer des comptoirs de vente pour la commercialisation des produits des Groupements Socio-Economiques des Jeunes et des Coopératives.
5. Affecter dans chaque Préfecture un seul Représentant du MINISTERE chargé de l'Encadrement de la Jeunesse et des Coopératives.
6. Demander au Ministère des Finances et de l'Economie l'exonération d'impôts en faveur des Groupements Socio-Economiques et des Coopératives qui sont au stade de démarrage.

Pour l'étude et l'exploitation de ce rapport par chaque service chacun en ce qui le concerne, il a demandé au Chef du Bureau Courrier et Archives de le reproduire et le distribuer à tous les Chefs de service.

Avant d'examiner le dernier point de l'ordre du jour, le Ministre a fait part aux Chefs de service des décisions prises par la réunion tenue le matin et qui avait regroupé les Directeurs des Centres de Formation implantés dans la Capitale et les membres de la Commission d'Identification des Centres de Formation en milieu urbain.

Il a précisé que notre Ministère reconnaîtra seulement tout Centre qui garantira d'atteindre les 3 objectifs (formation - production - suivi) et toutes les conditions que ces objectifs requièrent.

Il a demandé à chaque Chef de service d'être solidaire des décisions prises et défendre à bon escient la politique poursuivie par le Ministère.

Pour lever toute confusion, le Ministre a demandé au Directeur Général de la Jeunesse de préparer une lettre à adresser au Président de la République pour lui communiquer les résultats de la Commission d'Identification des Centres de Formation en milieu urbain et les décisions prises.

A l'intention du public, la Direction Générale de la Jeunesse préparera aussi un communiqué de presse et des émissions radiodiffusées. Aux fins de donner plus de valeur aux instructions sur les conditions d'ouverture d'un Centre de Formation des Jeunes, ces instructions devraient apparaître dans le Journal Officiel.

C. LES ACTIVITES PROGRAMMEES POUR CETTE ANNEE

Le Ministre a rappelé que les programmes arrêtés cette année doivent être revus et suivis le plus régulièrement possible. Il a demandé à chaque service de donner la situation des programmes qu'il s'est fixé au début de cet exercice, les réalisations et les activités en cours.

Dans ce sens, le Ministre a regretté que le Chantier de l'Est ne soit jusqu'aujourd'hui réellement opérationnel.

Des instructions et des directives pourtant claires et précises ont été données dans les réunions de cadre ou au fonctionnaire-dirigeant mais on semble bloquer intentionnellement ce projet. Il est grand temps qu'on repense ce projet et modifier les structures d'encadrement s'il le faut.

Les instructions ont été données et pour **preuve** les compte-rendus des 26 Janvier 1983; 19 Octobre 1983; 14 Février 1984 et 11 Mai 1984.

Pour la poursuite du Chantier, les intervenants ont proposé d'abord de redéfinir les relations de travail qui doivent lier les autorités communales et les Représentants de notre Ministère d'une part, et entre le Fonctionnaire-Dirigeant et le Chef de Chantier d'autre part; ensuite de préciser les rôles que chacun est appelé à jouer.

Le Ministre a terminé la réunion en invitant chacun à avoir **toujours** à coeur le suivi des dossiers et des projets auxquels il doit rendre compte et se conformer toujours aux instructions données et à la politique de notre Ministère et du Gouvernement.

Fait à Kigali, le 10 Septembre 1984

Le Rapporteur :

HATEGEKIMANA Emmanuel

Le Président de la Réunion

NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM

Ministre de la Jeunesse et du
Mouvement Coopératif

Pour Diffusion :

Chef de service (TOUS)



BALLET RWANDAIS

/H.Em./NDZ.A./

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE TENUE JEUDI, 23 AOUT 1984, DE 14H45 A 17H15

... \ ...

- Président de la Réunion : NDINDILYIMANA Augustin, Major BEM, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
- Participants :
 - Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif et Associations Mutualistes
 - Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
 - Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs
 - Monsieur BAYIGAMBA Adalbert, Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
 - Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
 - Monsieur NDEKEZI-KAREKEZI Marcel, Directeur des Coopératives et Associations
 - Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
 - Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
 - Monsieur HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation des Jeunes
 - Monsieur KAREMERA Jean Pierre, Chef de Division EPS
 - Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection et Evaluation
 - Monsieur NAHIMANA Alphonse, Chef de Division Assistance aux Coopératives
 - Monsieur RUTAMBUKA Claude, Chef de Bureau Enquêtes et Statistiques
 - Monsieur MUNYAKARAGWE Aloys, Chef de Bureau Assistance et Contrôle
 - Monsieur MAHUNGU J.Bosco, Chef de Bureau Gestion des Crédits
 - Monsieur UWIMANA J.M.Vianney, Chef de Bureau Loisirs Socio-Educatifs
 - Monsieur MBONEZA Gaspard, Chef de Bureau Groupements Socio-Economiques
 - Monsieur MUSILIKARE J.Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe
 - Madame MUKAMALIZA Marie-Goretti, Chef de Bureau Courrier et Archives
 - Madame MUKABIDELI Perpétue, Chef de Bureau Information et Documentation EPS
 - Madame NIYOKINDI Agnès, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse
 - Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Chef de Bureau Sports Individuels
 - Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel, Chef de Bureau Gestion du Personnel.

D'emblée, le Ministre a évoqué l'importance de la coordination des services pour le rendement de tous et autant que possible il devra y avoir des réunions de cellule et des réunions des Chefs de service et dès qu'il s'avérera nécessaire, des réunions avec chaque Département (Secrétariat Général et Directions Générales).

... \ ...

Il a ensuite passé en revue les points à l'ordre du jour de la réunion.

- A. Recommandations faites lors de la réunion du 15 Juin 1984
- B. Engagements pris avec les autorités préfectorales lors de sa récente tournée
- C. Les activités programmées pour cette année 1984.

A. RECOMMANDATIONS DE LA REUNION DU 15 JUIN 1984

En se référant aux actions devant être menées par chaque service, le Ministre a indiqué les travaux qui doivent être exécutés en priorité.

1. A la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Planifier les actions importantes à mener par chaque département et contrôler l'exécution
 - Suivre les projets financés par l'extérieur
 - Avoir une banque de projets à soumettre aux bailleurs de fonds.
2. Au Bureau Courrier et Archives
 - Veiller à la transmission et à la circulation rapides des dossiers
 - Faire respecter le caractère confidentiel de certains dossiers. La discrétion et le secret professionnel l'y obligent.
3. Au Bureau Gestion du Personnel - Relations Publiques
 - Régulariser les dossiers des agents en vue de l'avancement de leurs traitements annuels
 - Régulariser les contrats des agents de l'ancien Service Civique de la Jeunesse
 - Avec les services du Ministère, élaborer le document portant sur les attributions de chaque agent du Ministère non repris sur l'organigramme.
4. Au Bureau Gestion des Crédits
 - Vérifier toutes les factures impayées : demander toutes les pièces justificatives aux créanciers si nécessaire au lieu d'encaisser les factures sans pièces authentifiées.
 - Faire l'expertise des véhicules à déclasser en collaboration avec la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets.
 - Demander l'autorisation au Ministère des Finances et de l'Economie d'utiliser les mécaniciens de l'ancien Service Civique de la Jeunesse.
 - Utiliser le plus rationnellement possible les camions (toute utilisation sera autorisée par le Ministre).
 - Donner la situation de tout le mobilier du Ministère.

BALLET RWANDAIS

/H.Em./NDZ.A./

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE TENUE JEUDI, 23 AOUT 1984, DE 14H45 A 17H15

... \ ...

- Président de la Réunion : NDINDILYIMANA Augustin, Major BEM, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
- Participants :
 - Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif et Associations Mutualistes
 - Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
 - Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs
 - Monsieur BAYIGAMBA Adalbert, Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
 - Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
 - Monsieur NDEKEZI-KAREKEZI Marcel, Directeur des Coopératives et Associations
 - Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
 - Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
 - Monsieur HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation des Jeunes
 - Monsieur KAREMERA Jean Pierre, Chef de Division EPS
 - Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection et Evaluation
 - Monsieur NAHIMANA Alphonse, Chef de Division Assistance aux Coopératives
 - Monsieur RUTAMBUKA Claude, Chef de Bureau Enquêtes et Statistiques
 - Monsieur MUNYAKARAGWE Aloys, Chef de Bureau Assistance et Contrôle
 - Monsieur MAHUNGU J.Bosco, Chef de Bureau Gestion des Crédits
 - Monsieur UWIMANA J.M.Vianney, Chef de Bureau Loisirs Socio-Educatifs
 - Monsieur MBONEZA Gaspard, Chef de Bureau Groupements Socio-Economiques
 - Monsieur MUSILIKARE J.Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe
 - Madame MUKAMALIZA Marie-Goretti, Chef de Bureau Courrier et Archives
 - Madame MUKABIDELI Perpétue, Chef de Bureau Information et Documentation EPS
 - Madame NIYOKINDI Agnès, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse
 - Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Chef de Bureau Sports Individuels
 - Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel, Chef de Bureau Gestion du Personnel.

D'emblée, le Ministre a évoqué l'importance de la coordination des services pour le rendement de tous et autant que possible il devra y avoir des réunions de cellule et des réunions des Chefs de service et dès qu'il s'avérera nécessaire, des réunions avec chaque Département (Secrétariat Général et Directions Générales).

... \ ...

5. A la Direction Générale du Mouvement Coopératif

- Hâter l'étude de la nouvelle Loi sur les Coopératives.
- Mettre en place un plan comptable applicable à toutes les Coopératives.
- Exécuter les recommandations faites lors de la tournée dans les différentes Préfectures.

6. A la Direction Générale de la Jeunesse

- Remercier l'Ambassadeur du CANADA au RWANDA pour le don d'un million cent cinquante un mille trois cent quatre vingts francs rwandais (1.151.380 FRW) et procéder à l'achat du matériel didactique d'alphabétisation.
- Préparer la brochure sur l'Année Internationale de la Jeunesse.
- Procéder à la répartition de l'Equipement de l'ancien Service Civique de la Jeunesse.
- Commander le matériel technique et didactique sur base des prévisions arrêtées par chaque Centre de Formation de la Jeunesse.
- Faire l'inventaire de tout l'équipement (matériel technique et didactique et fournitures de bureau) mis à la disposition des Centres de Formation de la Jeunesse et des Services Préfectoraux afin d'élaborer un plan de distribution plus rationnelle que par le passé.

7. A la Direction Générale des Sports et Loisirs

- Préparer minutieusement le Séminaire des animateurs sportifs prévu en Septembre.
- Finaliser la Loi Cadre sur le Sport et les Loisirs au RWANDA en reconsidérant toutes les propositions faites par les spécialistes en la matière.
- Préparer sérieusement l'Athlétisme Interpréfectoral afin d'éviter des improvisations ridicules de dernière minute.
- Préparer, en collaboration avec la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets, le Mémoire à présenter au Ministre-Président du Land de la RHENANIE PALATINAT.
- Elaborer des projets chiffrés et réalistes à présenter aux pays qui coopèrent avec notre Ministère dans le domaine du sport et redéfinir à chaque pays son secteur d'intervention.
- Préparer les Règlements portant sur l'organisation des Championnats de BB, FB et VB entre les cellules spécialisées de la Capitale.

B. ENGAGEMENTS DU MINISTERE

Le Ministre a communiqué aux Chefs de service le rapport, transmis la veille au Président de la République, sur la tournée qu'il venait d'effectuer à travers toutes les Préfectures du Pays.

Il a souligné l'objet de la tournée et les stratégies adoptées en matière de la Jeunesse et des Coopératives ainsi que les recommandations qui ont été émises par toutes les parties (Ministère, Autorités Préfectorales et Communales).

Il a insisté également sur les engagements pris par notre Ministère. Ceux-ci méritent d'être rappelés dans le cadre de ce rapport.

1. Intensifier la formation des Encadreurs de la Jeunesse et des Coopératives en vue d'améliorer leur efficacité.
2. Fournir le matériel de bureau à nos agents pour leur faciliter les conditions de travail.
3. Accorder des moyens de déplacement aux agents chargés de l'encadrement de la Jeunesse et des Coopératives.
4. Installer des comptoirs de vente pour la commercialisation des produits des Groupements Socio-Economiques des Jeunes et des Coopératives.
5. Affecter dans chaque Préfecture un seul Représentant du MINISTERE chargé de l'Encadrement de la Jeunesse et des Coopératives.
6. Demander au Ministère des Finances et de l'Economie l'exonération d'impôts en faveur des Groupements Socio-Economiques et des Coopératives qui sont au stade de démarrage.

Pour l'étude et l'exploitation de ce rapport par chaque service chacun en ce qui le concerne, il a demandé au Chef du Bureau Courrier et Archives de le reproduire et le distribuer à tous les Chefs de service.

Avant d'examiner le dernier point de l'ordre du jour, le Ministre a fait part aux Chefs de service des décisions prises par la réunion tenue le matin et qui avait regroupé les Directeurs des Centres de Formation implantés dans la Capitale et les membres de la Commission d'Identification des Centres de Formation en milieu urbain.

Il a précisé que notre Ministère reconnaîtra seulement tout Centre qui garantira d'atteindre les 3 objectifs (formation - production - suivi) et toutes les conditions que ces objectifs requièrent.

Il a demandé à chaque Chef de service d'être solidaire des décisions prises et défendre à bon escient la politique poursuivie par le Ministère.

Pour lever toute confusion, le Ministre a demandé au Directeur Général de la Jeunesse de préparer une lettre à adresser au Président de la République pour lui communiquer les résultats de la Commission d'Identification des Centres de Formation en milieu urbain et les décisions prises.

A l'intention du public, la Direction Générale de la Jeunesse préparera aussi un communiqué de presse et des émissions radiodiffusées. Aux fins de donner plus de valeur aux instructions sur les conditions d'ouverture d'un Centre de Formation des Jeunes, ces instructions devraient apparaître dans le Journal Officiel.

C. LES ACTIVITES PROGRAMMEES POUR CETTE ANNEE

Le Ministre a rappelé que les programmes arrêtés cette année doivent être revus et suivis le plus régulièrement possible. Il a demandé à chaque service de donner la situation des programmes qu'il s'est fixé au début de cet exercice, les réalisations et les activités en cours.

Dans ce sens, le Ministre a regretté que le Chantier de l'Est ne soit jusqu'aujourd'hui réellement opérationnel.

Des instructions et des directives pourtant claires et précises ont été données dans les réunions de cadre ou au fonctionnaire-dirigeant mais on semble bloquer intentionnellement ce projet. Il est grand temps qu'on repense ce projet et modifier les structures d'encadrement s'il le faut.

Les instructions ont été données et pour preuve les compte-rendus des 26 Janvier 1983; 19 Octobre 1983; 14 Février 1984 et 11 Mai 1984.

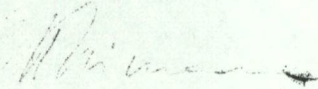
Pour la poursuite du Chantier, les intervenants ont proposé d'abord de redéfinir les relations de travail qui doivent lier les autorités communales et les Représentants de notre Ministère d'une part, et entre le Fonctionnaire-Dirigeant et le Chef de Chantier d'autre part; ensuite de préciser les rôles que chacun est appelé à jouer.

Le Ministre a terminé la réunion en invitant chacun à avoir toujours à coeur le suivi des dossiers et des projets auxquels il doit rendre compte et se conformer toujours aux instructions données et à la politique de notre Ministère et du Gouvernement.

Fait à Kigali, le 10 Septembre 1984

Le Rapporteur :

HATEGEKIMANA Emmanuel



Pour Diffusion :

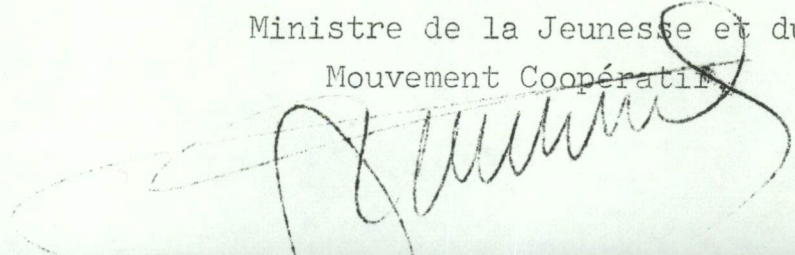
Chef de service (TOUS)

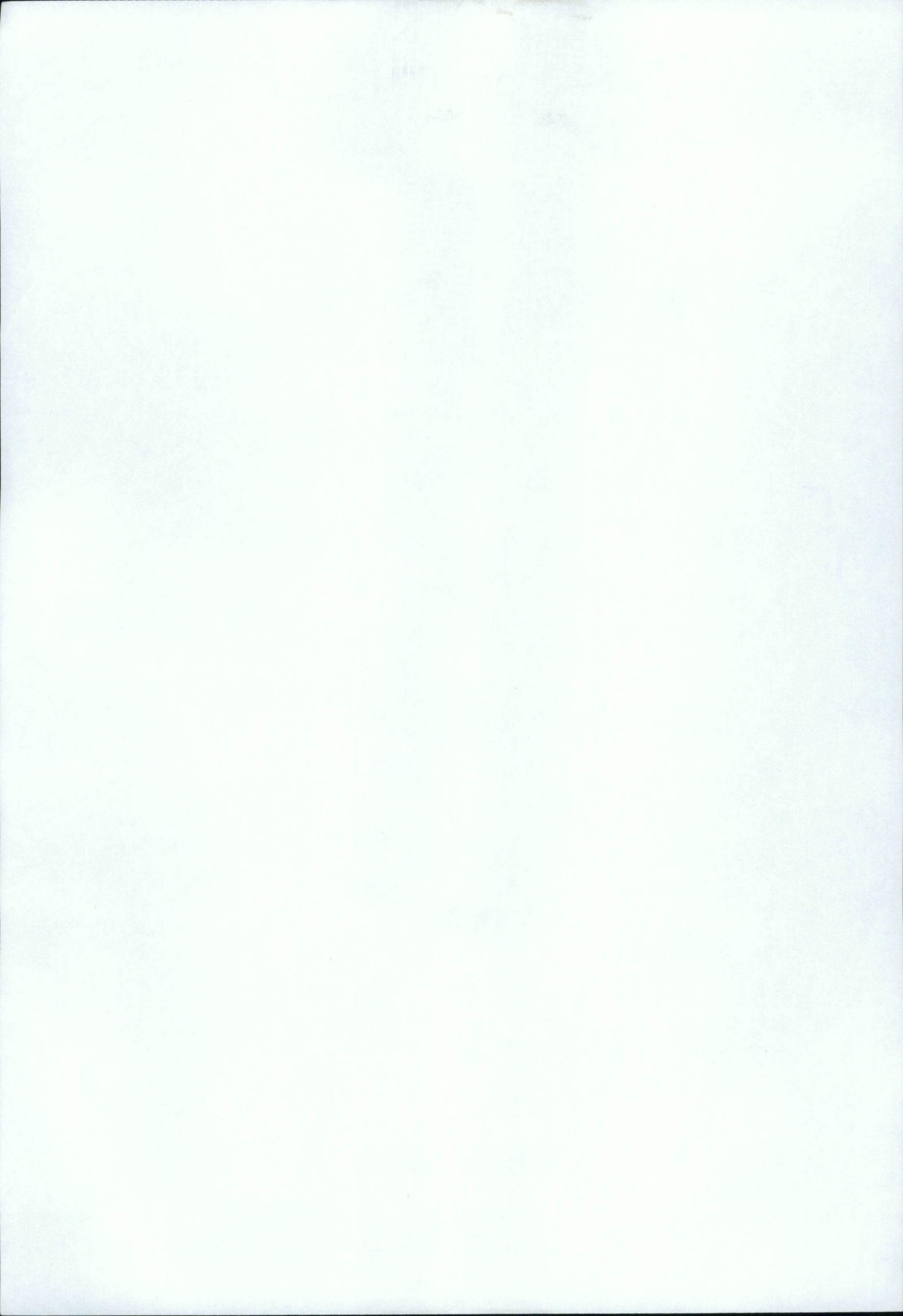
Le Président de la Réunion

NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM

Ministre de la Jeunesse et du
Mouvement Coopératif





al

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE TENUE
MERCREDI 03 OCTOBRE 1984 DE 08H15 A 12H00

- Président de la réunion : NDINDILYIMANA Augustin, Major BEM, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
- Participants :
 - Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif et Associations Mutualistes
 - Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
 - Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs
 - Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
 - Monsieur BAYIGAMBA Adalbert, Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Monsieur NDEKEZI-KAREKEZI Marcel, Directeur des Coopératives
 - Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
 - Monsieur BIKINDI Simon, Chef de Division Folklore
 - Monsieur NAHIMANA Alphonse, Chef de Division Assistance aux Coopératives
 - Monsieur KAREKEZI Apimaque, Chef de Division Encadrement
 - Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives
 - Monsieur MAHUNGU Jean Bosco, Chef de Bureau Gestion des Crédits
 - Monsieur MBONEZA Gaspard, Chef de Bureau Groupements Socio-Economiques
 - Monsieur MUSILIKARE Jean Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe
 - Madame NIYOKINDI Agnès, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse
 - Madame MUKAMALIZA Marie Goretti, Chef de Bureau Courrier et Archives
 - Madame MUKABIDELI Perpétue, Chef de Bureau Documentation
 - Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Chef de Bureau Sports Individuels
 - Monsieur MUNYAKARAGWE Aloys, Chef de Bureau Contrôle
 - Monsieur GIRUKUBONYE Jean Damascène, Chef de Bureau Formation
 - Monsieur RUTAMBUKA Claudien, Chef de Bureau Enquêtes et Statistiques
 - Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel, Chef de Bureau Gestion du Personnel
 - Monsieur NDUWUMWE Michel, Directeur du Chantier de l'Est
 - Monsieur MUGEMANGANGO André, Fonctionnaire-Dirigeant du Chantier de l'Est

Le Ministre a ouvert la réunion en proposant l'ordre du jour :

- A. L'examen du CR de la réunion du 23 Août 1984
- B. La relance du Chantier de l'Est
- C. La préparation de l'Année Internationale de la Jeunesse
- D. Le divers :
 - le classement des dossiers dans les services
 - les indemnités de mission pour les athlètes, agents du MIJEUCOOP
 - Gestion des fonds de chaque Centre
 - l'affectation du personnel dans les services
 - le repos compensatoire des agents qui travaillent les week-end.

A. L'EXAMEN DU CR DE LA REUNION DU 23 AOUT 1984

L'examen du CR visait à rappeler les dossiers qui devaient être traités par chaque service et insister pour ce qui n'avait pas encore été fait.

1. A la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Finaliser les Projets à soumettre à la RHENANIE-PALATINAT (KAREKEZI pour Jeunesse et KAREMERA pour sports)
 - Etudier à fond le Projet des Volontaires des Nations-Unies (KALISA)
 - Mettre à exécution le Projet "Chantier des Jeunes de l'Ouest".
Monsieur BAYIGAMBA Adalbert en sera le Fonctionnaire-Dirigeant.
 - Approfondir l'étude du Projet "Formation des animateurs Sportifs" soumis à la France et en profiter pour réaménager le Centre de RUKALI.

2. Au Bureau Courrier et Archives

Suivre tous les dossiers et vérifier autant que possible si toutes les correspondances arrivent à destination.

3. Au Bureau Gestion du Personnel
 - Uniformiser les dossiers administratifs des agents à l'aide des fiches synthétiques établies sur chaque agent
 - Régulariser, en collaboration avec les services de la Gestion des Crédits et de la Direction Générale de la Jeunesse, les dossiers des agents des Centres de Formation des Jeunes qui n'ont pas été cotés depuis leur entrée en fonction.
Pour trancher sur ce problème, les intervenants ont proposé de relever d'abord tous les dossiers en souffrance pour ensuite calculer le montant des arriérés à prévoir sur le budget 1985.
 - Corriger les défaillances dans le recrutement des veilleurs et des plantons/honnêtes. Il a été signalé que le Directeur de GACULIRO embauche sans autorisation préalable du Ministre ou sans contrat de travail visé par le Ministère des Finances et de l'Economie.
Cette procédure est à interdire.

4. Au Bureau Gestion des Crédits
 - Honorer toutes les factures impayées. Surtout pour les Hotels, demander au MINIFINECO de rembourser nos dettes le plus tôt possible car nous risquons de nous voir refuser leurs services.
 - Faire l'expertise des véhicules à déclasser et déterminer le charroi à réserver pour les besoins de l'enseignement
 - Contrôler le personnel de garde du Ministère. Pour la garde et l'entretien du Stade de NYAMIRAMBO, il a été décidé que RUKUNDO Emmanuel en sera responsable. Pour la garde du Centre de GACULIRO, le Directeur Adjoint logera au Centre et assurera la surveillance générale de ce Centre.
 - Préciser les attributions et le programme de travail pour les mécaniciens de l'ancien Service Civique de la Jeunesse.

- Faire tester par nos mécaniciens tous nos véhicules qui reviennent des garages
 - Terminer l'inventaire du mobilier du Ministère et afficher, par local, la liste du mobilier s'y trouvant.
5. A la Direction Générale du Mouvement Coopératif et Associations Mutualistes
- Finaliser la Loi sur les Coopératives. Elle devrait être envoyée à la Présidence de la République au mois de Novembre prochain
 - Liquidier le plus vite possible les Coopératives en déconfiture
 - Accorder la personnalité juridique aux Coopératives qui naissent et promettent un bel avenir.
6. A la Direction Générale de la Jeunesse
- Avoir réparti au 15 Octobre 1984 le matériel de l'ancien SCJ
 - Faire la commande du matériel d'alphabétisation
 - Exécuter dès le mois d'Octobre le programme d'inspection sur la gestion, l'administration et la formation dans les CFJ et les Services Préfectoraux qui dépendent de notre Département. Participeront à cette mission la Direction Générale du Mouvement Coopératif et Associations Mutualistes et la Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets .
 - Vérifier la répartition des tâches dans chaque Centre. Pour le cas particulier du Centre de GACULIRO, il a été décidé de demander au Directeur de répartir les tâches tout en insistant sur celles de son Adjoint.
 - Examiner les possibilités d'accorder une moto au Directeur du Chantier du Sud
 - Accorder 5 machines à coudre au CFJ CYANGUGU comme promis par le Ministre lors de sa visite à ce Centre.
7. A la Direction Générale des Sports et Loisirs
- Préparer pour le mois prochain une réunion des délégués de toutes les disciplines pour étudier le projet de la Loi Cadre sur le sport et les loisirs
 - Préparer à temps et minutieusement toutes les manifestations sportives dont le Ministère est responsable. Le Ministre a regretté la qualité de l'organisation du dernier Championnat d'Athlétisme Interpréfectoral qui était moins bien que celle de l'année passée (non respect des instructions du Ministre en ce qui concerne le nombre de disciplines, un protocole quelconque, etc...).

Avant d'examiner le 2e point de l'ordre du jour, le Ministre a demandé aux Directeurs Généraux d'honorer autant que possible les promesses faites à la population. Quant aux programmes arrêtés cette année, il a demandé d'en faire l'évaluation et faire un ajustage à soumettre au Ministre. Il leur a ensuite demandé d'élaborer dès ce mois le Rapport Annuel en indiquant les réalisations de cette année et les perspectives pour l'avenir.

Le Chantier de l'Est a fait l'objet des discussions de la réunion du 23 Août 1984 qui a regretté que ce Chantier n'était pas véritablement opérationnel malgré les instructions et directives multiples qui ont été données tel que le prouve les différents comptes rendus des réunions de cadre.

Avant de fixer le programme des activités, le Ministre a retracé l'historique du Chantier.

Le Ministère venait de mettre sur pied le Chantier SUD et celui du NORD grâce à la Coopération de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). Tout le monde entrevoyait par cette action un développement harmonieux pour les Jeunes de ces régions eu égard aux principes qui définissent et organisent un Chantier. Bien que la mise en application a connu et connaît des difficultés surtout celle du manque de suivi à tous les niveaux.

Le Département a voulu poursuivre cette expérience d'autant plus que l'ACCT était prête à financer.

La première phase de sensibilisation des autorités et des parents a connu un réel succès. C'est ainsi que le premier site pour l'implantation fut changé parce que improductif et aride.

Pour éviter des plans fantaisistes tel que ceux des autres Chantiers, il a été demandé au Ministère des Travaux Publics et de l'Energie de nous faire un plan mais celui qui a été élaboré ne correspondait pas aux moyens disponibles ni à l'emplacement du site. Il a fallu modifier ces plans parfois même en cours des constructions.

Il existe maintenant :

- une maison d'habitation du Directeur du Centre
- un complexe (bureaux et salles de classe)
- un complexe pour l'élevage.

Concernant la formation, il a été décidé de recruter des Jeunes des environs qui, en faisant l'apprentissage, ~~contribueraient~~ à la construction des bâtiments du Centre.

Il fallait aussi les cours de maçonnerie, de menuiserie, d'agriculture et d'élevage.

Egalement, il avait été précisé que, pour travailler en conformité avec la convention signée avec l'ACCT, il fallait d'ores et déjà recenser et appuyer les Groupements Socio-Economiques existants.

.../...

Problèmes actuels

- Les bâtiments ne sont pas achevés.
 - L'élevage des pondeuses ne convient plus après la reprise de celles du Service Civique de la Jeunesse à GACULIRO avec toutes les difficultés qu'on rencontre.
 - La formation des Jeunes n'est pas satisfaisante par manque de cadres compétents.
 - Les concernés sont déçus car les promoteurs du projet sont défaillants.
 - Les Groupements Socio-Economiques n'ont bénéficiés d'aucun appui.
- Après ces observations, les membres de la réunion ont pris les décisions pour relancer le Chantier.

Les bâtiments doivent être achevés. Pour cela le Directeur et le Fonctionnaire-Dirigeant doivent mettre en place le matériel nécessaire à prendre dans nos stocks ou à acheter sur le compte du Chantier. Dès l'année prochaine, il faudra entamer les constructions pour les logements des autres Instructeurs.

Pour l'élevage, le choix a été dirigé sur un élevage de production et de démonstration. Concernant la production, le choix a été porté sur l'élevage des lapins et des chèvres de race et sur la démonstration d'élevage de vaches en stabulation.

Le Chef de Division Production et le Fonctionnaire-Dirigeant vont chercher les chèvres et lapins nécessaires (voir ISAR KARAMA). Pour les vaches, il faudra d'abord déterminer l'espace nécessaire pour les vaches de démonstration et cultiver le fourrage. Dans la suite, on verra s'il faut des modifications dans les bâtiments pour une étable ou en construire une.

La formation sera renforcée en agriculture et en élevage grâce à un instructeur qualifié qui sera affecté au Chantier (le Directeur Général de la Jeunesse et le Chef de Division Production devront le chercher parmi le personnel de l'ex-SCJ).

Une formation en couture, menuiserie et maçonnerie sera dispensée. Pour la couture, il faudra un instructeur ainsi que les machines à coudre (6).

Des contacts seront menés auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts pour préparer une formation sur la pêche.

Parallèlement à cette formation,

1. l'appui aux Groupements Socio-Economiques des Jeunes de l'Est doit être poursuivi. Le Fonctionnaire-Dirigeant du Chantier, le Chef de Bureau Evaluation et Contrôle et le Chef de Bureau Groupements Socio-Economiques visiteront ces Groupements et proposeront les mesures à prendre pour leur venir en aide.

2. la sensibilisation doit être accrue. Il est grand temps de bien faire comprendre les autorités communales et la population l'action menée et les y associer. Elles sont très favorables et sans elles, notre action sera vouée à l'échec.
3. la collaboration entre le Fonctionnaire-Dirigeant et le Directeur du Chantier doit être franche.
Il revient à eux la gestion du Chantier : assurer la distribution du matériel et vérifier qu'il serve au Chantier.
Ils doivent suivre de près le projet, et jouer le rôle d'intermédiaire entre le Ministère et les autorités communales concernées d'une part, et d'autre part, entre le Chantier et les Groupements Socio-Economiques des Jeunes.
4. les besoins logistiques seront pourvus autant que possible. Une moto sera accordée au Directeur du Chantier tandis qu'un véhicule sera accordé au Fonctionnaire-Dirigeant chaque fois qu'il en exprimera le besoin. Il ne sera pas question de l'y affecter en permanence, étant donné les problèmes d'entretien et de gestion et l'ensemble des missions du Département. Par contre, un véhicule en plus sera accordé à la Direction Générale de la Jeunesse pour plus d'efficacité.
5. le rapport sur l'avancement du Chantier sera fait et présenté à l'ACCT par le Ministère.
Il sera question de relater l'utilisation des fonds et du matériel mis à la disposition du Chantier et l'effort fourni dans le soutien des Groupements Socio-Economiques des Jeunes ainsi que la participation du Gouvernement. Ce rapport doit se référer à ceux déjà fournis à l'ACCT.

C. LA PREPARATION DE L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Elle consiste à sensibiliser la population par l'intermédiaire des autorités administratives et religieuses dans toutes les préfectures; à organiser les concours agro-pastoral et artisanal, littéraire et musical, folklorique et sportif; à créer des comités d'organisation au niveau préfectoral et communal.

La réunion du 03 Octobre 1984 a fait le point du programme arrêté depuis Mars dernier et constaté que le principal est ébauché et qu'il faut réaménager le programme et hâter les activités comme le Ministre l'avait demandé aux autorités préfectorales lors de sa dernière tournée.

Pour ce qui reste à réaliser, il a été décidé de rappeler aux Bourgmestres la préparation de l'Année Internationale de la Jeunesse. Le Directeur Général de la Jeunesse et le Chef de Division Folklore profiteront du prochain séminaire des Bourgmestres pour leur demander d'organiser les manifestations prévues dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse et de recenser les Groupements Socio-Economiques des Jeunes devant participer aux concours.

Aussi, il a été mis sur pied un comité de suivi et de coordination au niveau du Ministère et sous la supervision du Directeur Général de la Jeunesse.

a. Composition :

1. Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
2. Monsieur BIKINDI Simon, Chef de Division Folklore
3. Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
4. Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives
5. Monsieur NAHIMANA Alphonse, Chef de Division Assistance aux Coopératives
6. Madame NIYOKINDI Agnès, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse
7. Monsieur GISAGARA Alphonse, Sous-Gestionnaire du MIJEUCOOP.

b. Tâches :

1. Correspondance avec les Services Ministériels concernés (MINESUPRES, MINEPRISEC, MINISAPASO, MINAGREFO, MINIMART, MININTERDECO, ONAPO, ...). Aux niveaux préfectoral et communal, la sensibilisation sera soutenue par les échanges interservices des Encadreurs de la Jeunesse et des Coopératives, des Agronomes, des Représentants des Associations Artisanales et des animateurs sociaux des Centres de formation populaire (CSD, CCDFP, CFJ, Groupements Socio-Economiques).
2. Préparation des émissions radiodiffusées et d'une brochure Spéciale "JEUNESSE". Il sera question notamment de préciser et d'explicitier les thèmes sur lesquels devront porter les concours qui seront organisés et les critères à suivre pour déterminer les meilleurs Groupements Socio-Economiques des Jeunes. Il faudra aussi retracer le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse, l'origine de l'Année Internationale de la Jeunesse, son importance et ses objectifs.
3. Contacter l'ORINFOR pour la réalisation d'un film sur l'Année Internationale de la Jeunesse (étude des thèmes et scénarios). En principe, il est prévu 1.000.000 de FRW à accorder à cette fin.
4. Demander au MINITRANSCO l'émission des timbres-postes commémorant l'Année Internationale de la Jeunesse.
5. Demander au Président de la République de consacrer l'année prochaine "Année de la Jeunesse".
6. Corriger les textes des concours littéraire et musical.

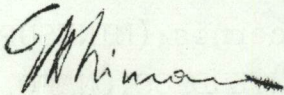
Ce comité fera rapport au Ministre avant la fin du mois d'Octobre sur l'état d'avancement de toutes les activités relevées ci-dessus.

Le Ministre a terminé la réunion en demandant au comité qui venait d'être constitué de bien s'organiser, de collaborer étroitement avec les autres services et d'être toujours disponibles. Pour la réussite de la Célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse.

En concluant, il a regretté que les points inscrits au divers n'étaient pas examinés, faute de temps. Il a promis qu'ils seront traités un autre jour à déterminer le plus tôt possible.

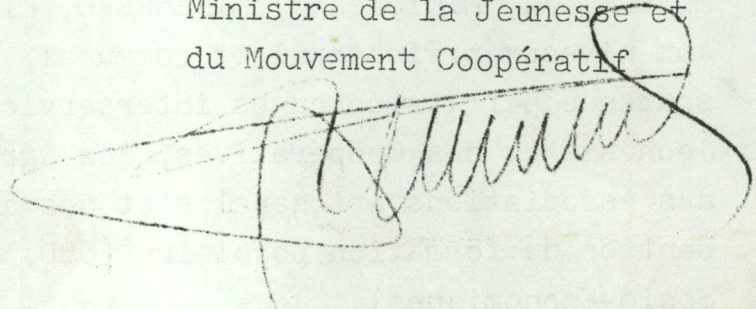
Fait à KIGALI, le 08 Octobre 1984

Le Rapporteur :
HATEGEKIMANA Emmanuel

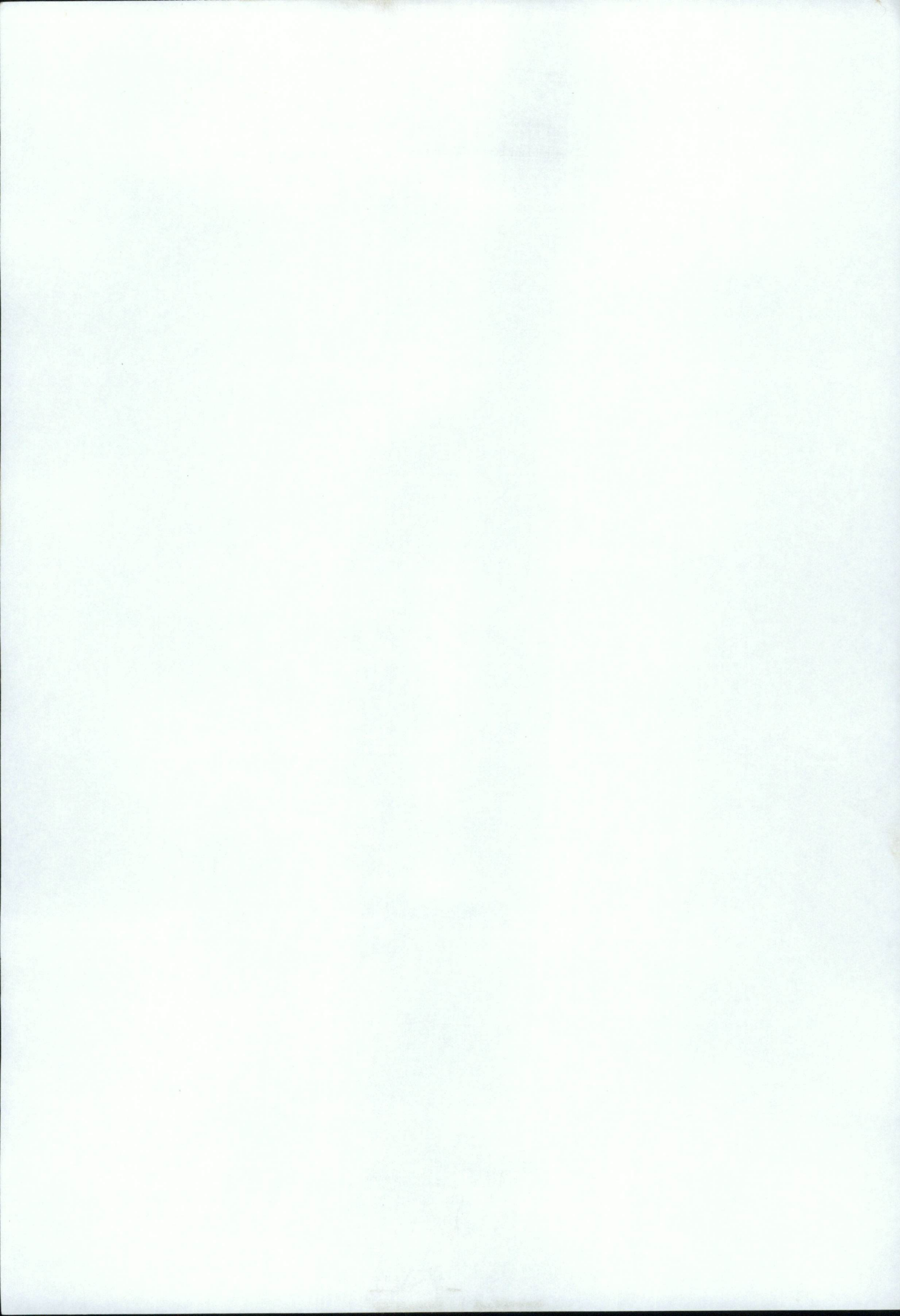


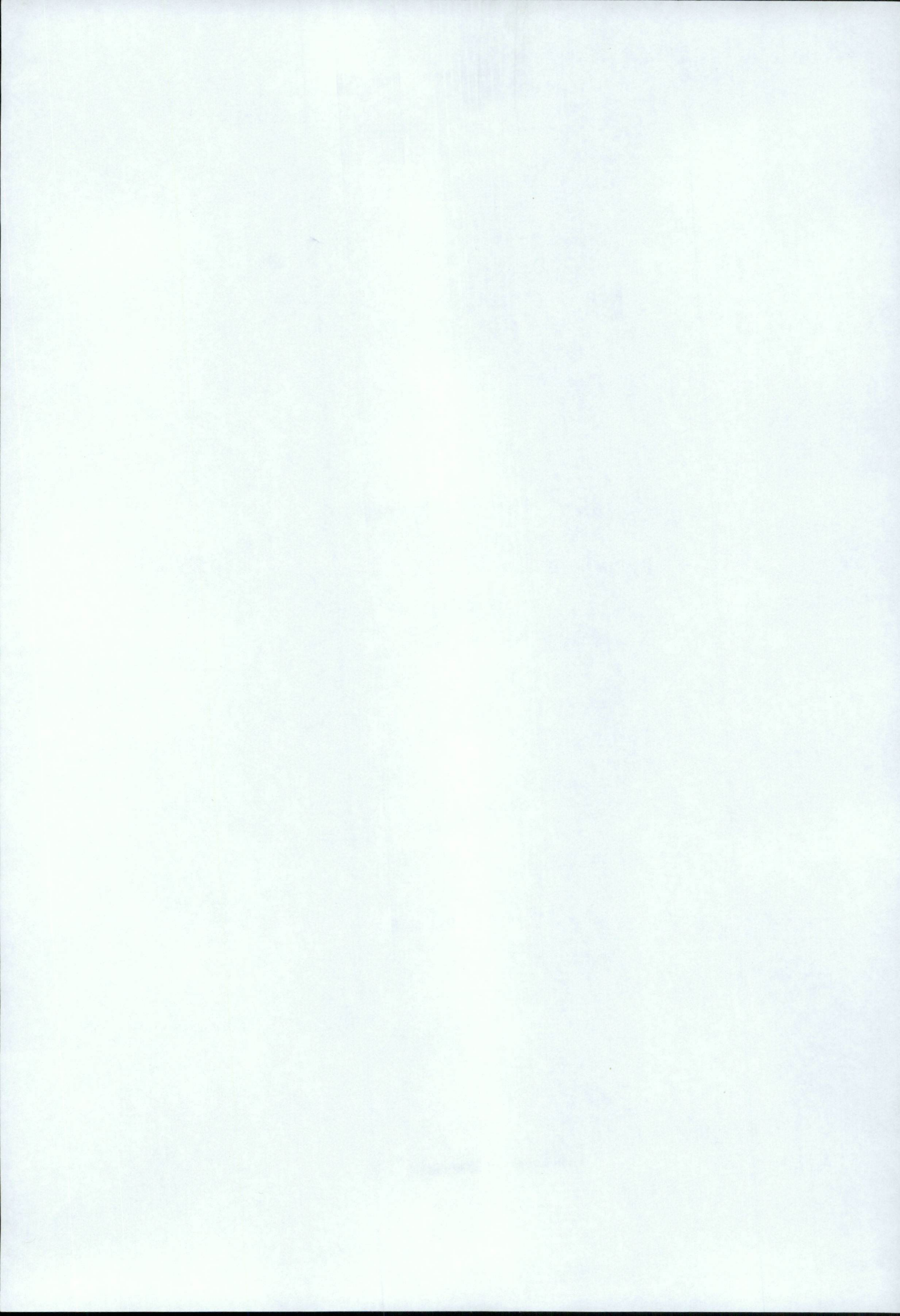
Le Président de la Réunion :
NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM
Ministre de la Jeunesse et
du Mouvement Coopératif



Pour Diffusion :
Chef de service (TOUS)





cl

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE
TENUE VENDREDI, 15 JUIN 1984, de 07H45 A 09H30

- Président de la Réunion : NDINDILYIMANA Augustin, Major BEM, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
- Participants :
 - Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif et Associations Mutualistes
 - Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
 - Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs
 - Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
 - Monsieur NDEKEZI Marcel, Directeur des Coopératives et Associations Mutualistes
 - Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
 - Monsieur BAYIGAMBA Adalbert, Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets
 - Monsieur KAREKEZI Epimache, Chef de Division Encadrement
 - Monsieur BIKINDI Simon, Chef de Division Folklore
 - Monsieur NAHIMANA Alphonse, Chef de Division Assistance aux Coopératives et Associations
 - Monsieur HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation des Jeunes
 - Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection et Evaluation
 - Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Chef de Bureau Sports Individuels
 - Monsieur RUTAMBUKA Claudien, Chef de Bureau Enquêtes et Statistiques
 - Madame MUKAMALIZA Marie Goretti, Chef de Bureau Courrier et Archives
 - Madame NIYOKINDI Agnès, Chef de Bureau Mouvement de Jeunesse
 - Monsieur MAHUNGU Jean Bosco, Chef de Bureau Gestion des Crédits
 - Monsieur MUNYAKARAGWE Aloys, Chef de Bureau Assistance et Contrôle
 - Monsieur MUSILIKARE Jean Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe
 - Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel, Chef de Bureau Gestion du Personnel

Comme recommandé lors de la dernière réunion tenue le 11 Mai 1984, le Ministre a réuni tous les Chefs de Service pour une mise au point de certains principes et principales

.../...

Ceci aura l'avantage, pour l'agent subalterne, d'avoir des attributions précises; pour le Chef de service, de connaître parfaitement chaque agent sous ses ordres, de bien orienter son travail et d'apprécier objectivement son rendement.

Les Directeurs Généraux et les Directeurs sont chargés d'examiner les possibilités de meubler tous les services nouvellement créés. Pour les services non pourvus de responsables, il faudra proposer des agents capables d'assurer l'interim.

De plus, ils doivent étudier l'agencement des bureaux afin de bien grouper les services. Ceci aura l'avantage de faciliter la distribution et le contrôle du travail.

L'harmonisation des services s'avère primordiale et nécessaire au bon fonctionnement de chaque service. Le document final présentant le cadre organique qui décrit de manière la plus exhaustive possible les attributions doit être prêt avec fin Juillet 1984.

3. Les principales actions

Nonobstant les autres obligations assignées à chaque service, le Ministre a indiqué les actions importantes devant être menées par les quatre grands services du Département.

A. SECRETARIAT GENERAL

A.1. Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets

Comme dans les autres Départements Ministériels, il a été créé au sein du Secrétariat Général de notre Département un service nouveau dénommé Direction Planification, Evaluation et Inspection des Projets.

Ce service doit être opérationnel et effectif dans les meilleurs délais. Il doit être le "cerveau" du Ministère et se placer au dessus des autres services. Il est responsable de la programmation et de l'inspection de tous les projets entrepris par le Ministère. Il doit oeuvrer activement à l'élaboration de la politique menée par notre Département en matière de la promotion des Coopératives, de la Jeunesse et des Sports.

Le Ministre a suggéré à ce service d'inventorier d'abord tous les projets, de rechercher ensuite les corrections à apporter et de proposer enfin les actions concrètes de redressement.

Le service doit mettre en pratique le conseil du Président de la République qui est de déterminer d'abord une stratégie de travail avant d'entreprendre toute action de développement.